



Conseil d'Administration
Mercredi 26 Novembre 2025 - 14h00
Salle des collines

Ordre du jour

- **Désignation du secrétaire de séance**
- **Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 8 Octobre 2025**
- **Gestion Sociale**
 - 001-2025-11 Tableau d'avancement du personnel
 - 002-2025-11 Retraite progressive
 - 003-2025-11 Comité de pilotage Label « LUCIE PROGRESS »
- **Gestion financière**
 - 004-2025-11 Rapport d'orientation budgétaire 2026
 - 005-2025-11 Validation des nouveaux tarifs 2026
 - 006-2025-11 Décision modificative 1
 - 007-2025-11 Actualisation des conditions financières relatives à la ligne de crédit
 - 008-2025-11 Demande de remboursement usagers
- **Questions diverses**
- **Programmation de la prochaine date du conseil d'administration**



Procès-Verbal de la réunion du Conseil D'administration
Du Parc Départemental d'Olhain du Mercredi 8 Octobre 2025

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 8 Octobre 2025 à 10h dans la salle des dolmens du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

Administrateurs présents

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain
Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice
Madame Séverine GOSELIN, Conseillère Départementale, Administratrice,
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,

Administrateurs excusés

Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,
Madame Isabelle LEVENT, Administratrice,
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

Autres participants

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,
Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),
Madame Danielle MANNESSIEZ, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur Christophe CAYET, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Autres participants excusés,

Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),
Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)



Ordre du jour

I. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Bruno PIECKOWIAK est désigné secrétaire de séance

II. Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 2 Juillet 2025

Adopté à l'unanimité

III. Relevé de décisions

Relevé de décision n° 1 : Commande publique

Nous avons fait appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour accompagner le Parc d'Olhain dans la préparation, le lancement et le suivi d'un marché public d'électricité 100% verte. L'objectif est de s'inscrire dans une démarche de transition énergétique en cohérence avec les engagements environnementaux du Parc.

La société ERESE (Energie réseaux environnement) a été retenue pour nous accompagner pour un montant de 4 600 euros HT.

Relevé de décision n° 2 : Achat de véhicule électrique fabriquée à Ruitz

Achat d'un véhicule électrique destiné à l'établissement, le véhicule de marque « Le Galibot » a été conçu et assemblé dans la zone industrielle de Ruitz.

Dans une logique de mobilité durable et de soutien à la production locale, le Parc s'inscrit pleinement dans une démarche d'ancrage territorial et de réduction de l'empreinte carbone.

L'achat a été réalisé par un financement à hauteur de 393€HT mensuel sur une durée de 60 mois.

Relevé de décision n° 3 : Installation d'abris Vélos

Le Parc d'Olhain a déposé une demande de subvention auprès de l'ADEME, pour un montant de 10 000 euros. Cette subvention vise à financer une partie l'installation de trois abris vélo sur le site : 24 445,72 euros HT, en lien avec l'accompagnement technique de l'ADEME. Cette opération s'inscrit dans notre volonté de promouvoir des modes de déplacement doux et durables pour les clients-usagers et le personnel du Parc d'Olhain.

Relevé de décision n° 4 : Séjour Jeunes Ukrainiens

Depuis le début du conflit en Ukraine, de nombreux jeunes réfugiés vivent des situations de grande instabilité, marquées par l'exil, la précarité, le stress post-traumatique et la difficulté d'intégration. Si des dispositifs d'accompagnement administratif et scolaire sont en place, peu d'espaces sont pensés pour le répit, la reconstruction, la socialisation et le droit à la jeunesse. C'est dans ce cadre que la ligue Hauts-de-France d'athlétisme, la Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais et le Parc départemental d'Olhain, proposent la mise en œuvre d'un séjour de 10 jours, en direction de 100 jeunes ukrainiens âgés de 12 à 17 ans accompagnés de 10 adultes.

Dates : du 14 au 24 octobre 2025. Lieu : Parc Départemental d'Olhain.

Des demandes de subvention ont été déposées auprès de la DREETS et du SGAR Hauts-de-France pour un montant total de 60 000 Euros.



Relevé de décision n° 5 : Départ en Retraite

Monsieur Alain DUFLOS superviseur du service administration des ventes partira en retraite à compter du 1er avril 2026. À cette occasion, le Parc d'Olhain a décidé de mettre en place une nouvelle organisation visant à éviter un remplacement strict poste pour poste.

Dans cette logique, il est privilégié une mobilité interne, afin de valoriser les compétences existantes au sein du Parc. Ce poste d'administration des ventes sera ouvert à compter du 1^{er} Janvier 2026.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'adaptation et d'optimisation des ressources humaines pour répondre aux besoins actuels et futurs du Parc.

Relevé de décision n° 6 : Emploi Pérenne

Le poste d'éducateur sportif du Parc, déjà ouvert et ayant fait l'objet de plusieurs remplacements à la suite de la disparition brutale de notre collègue, sera désormais stabilisé.

À compter du 1er novembre 2025, ce poste devient pérenne et nous procéderons à un recrutement pour un contrat à durée indéterminée (CDI).

IV. Gestion financière

1- 001.2025.10 Validation des tarifs 2025

Vu les articles L1412-1, R1412-1, L2221-1 et R2221-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

Vu la délibération du conseil d'administration du 23 Octobre 2012 ;

Le Directeur Général expose aux membres du Conseil d'Administration :

Les nouveaux tarifs pour l'année 2025.

Après en avoir pris connaissance et délibéré, le Conseil d'Administration procède à la validation des tarifs.

Adopté à l'unanimité

2- 002.2025.10 Remboursement des frais par la régie d'avances R364

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Annule et remplace la délibération 005.2025.07 du 2 Juillet 2025

Vu l'accord signé avec les représentants du personnel relatif au Télétravail en date 22 Octobre 2024.

Considérant que la régie d'avances permet de simplifier la gestion des dépenses courantes non récurrentes de faible montant.

Considérant la nécessité de fixer les modalités de remboursement des frais engagés par les salariés pour le compte de la structure.

Ces remboursements peuvent porter sur :

Des achats de faible montant réalisés en espèces, par cartes bancaire, par virement et/ou par chèque personnel pour un montant maximum de 300 € TTC.

Des frais occasionnés par le télétravail (frais de connexion internet, petit équipement de bureau, consommables, etc.) dans le respect de l'accord signé avec les représentants du personnel en date du 22 Octobre 2024

Les remboursements ne seront effectués que sur présentation de pièces justificatives originales (factures, tickets de caisse, notes de frais détaillées) accompagnées, le cas échéant, d'un ordre de mission ou d'une autorisation préalable.



Après en avoir délibéré, le conseil d'administration du Parc autorise le remboursement des frais engagés par les salariés ou les intervenants pour le compte du Parc départemental d'Olhain la régie d'avances.

Adopté à l'unanimité

3- 003.2025.10 Ouverture d'une ligne de trésorerie

Le Directeur Général expose aux membres du Conseil d'Administration ce qui suit :

Afin de mobiliser des fonds rapidement pour honorer les dépenses de fonctionnement et d'investissement pour respecter les délais de paiement et au vu de notre activité saisonnière, il est proposé de reconduire auprès du Crédit Agricole l'ouverture d'un crédit dénommé « ligne de trésorerie ». Celle-ci permet à l'emprunteur d'effectuer des demandes de versement de fonds selon les besoins et lorsqu'il le souhaite.

Les conditions de la ligne de trésorerie proposées par le Crédit Agricole :

- | | |
|---------------------------|-----------------------|
| ✓ Montant | 1 000 000 € |
| ✓ Durée | 1 an |
| ✓ Taux intérêt applicable | Euribor 3 mois +1. 15 |
| ✓ Frais de dossier | 1 000 € |

Après en avoir pris connaissance et délibéré, le Conseil d'Administration approuve l'ouverture de la ligne de 1 000 000 € de trésorerie auprès du Crédit Agricole Nord-de-France

Adopté à l'unanimité

4- Tableau d'atterrissage budgétaire

Le Directeur Général présente au Conseil d'Administration un tableau de bord financier mettant en exergue la perspective budgétaire pour le Parc sur l'exercice 2025.

Les éléments présentés laissent présager un exercice budgétaire avec un déficit d'exploitation d'environ 300 000 €.

Il est à préciser que cette perspective avait déjà été évoquée lors des précédents Conseils d'Administration, notamment en juillet.

Ce déficit s'explique plus particulièrement par la baisse de la contribution du département du Pas-de-Calais, et une perte significative du chiffre d'affaires en raison de l'abandon du dispositif du Service National Universel (SNU) par l'Etat.

Dans ce contexte, Le Directeur Général présente une réflexion quant à la stratégie à mettre en œuvre concernant le dernier trimestre 2025 et le premier trimestre 2026.

Dans une perspective de diminution des charges, il est proposé trois niveaux d'intervention et de réorganisation graduelle.

- **Dans un premier temps** : il est proposé de limiter le recours à différents types de contrat, CDI, apprentissage et d'envisager de nouveaux horaires d'ouverture pour les Pôles Restauration et Loisirs et d'envisager pour certains domaines d'activité une fermeture sur la période du 15 novembre 2025 au 15 février 2026 ;

- **Dans un second temps** : Le Directeur Général évoque le fait de mener une réflexion quant à la mise en œuvre d'un chômage partiel pour la période hivernale et d'étudier les modalités de mise en œuvre dans un souci de projection et de bonne gestion.

- **Dans un troisième temps** : la perspective de licenciement économique est aussi avancée.



À l'issue des débats, il est proposé au Directeur Général de s'engager dans un premier temps sur un travail de diminution de la masse salariale et de réorganisation des horaires de l'offre de Loisirs envers le grand public.

Au-delà des mesures correctives qui doivent être prises à court terme, le Conseil d'Administration au cours de ces échanges, a évoqué les pistes sur lesquelles le Directeur Général et ses équipes sont invités à œuvrer.

Pour n'en citer que quelques-unes, il pourrait être envisager : d'élargir le périmètre de nos clientèles, (zone de chalandise), imaginer un parc à deux vitesses avec notamment le développement d'une offre plutôt type « centre d'affaires » sur la période hivernale (exemple de ce qui a déjà été fait pour certaines clientèles, comme, les voies navigables, Maison et Cités, ou Pas de calais Habitat pour leurs vœux ou convention). Plus largement, il pourrait aussi être imaginer de faire rentrer dans la gouvernance de l'établissement public d'autres partenaires, notamment collectivités territoriales (CABBALR CALL CAHC).

Le président du Parc rappelle également qu'il serait sans doute souhaitable de se rapprocher du département du Pas-de-Calais pour envisager en 2026 une étude de positionnement de l'offre du Parc d'Olhain, et dans le même temps d'élaborer un plan Pluriannuel d'investissement sur des sujets plus globaux comme la mobilité (Interne et externe du parc) ou les énergies renouvelables.

Le Directeur Général est invité à présenter lors du prochain conseil d'administration les décisions et modalités de mise en œuvre du plan d'action, comme évoqué précédemment.

Adopté à l'unanimité

4- 005.2025.10 Admission en non-valeur

Dans le cadre de nos activités, Le Parc d'Olhain a perçu des chèques déjeuner EDENRED de la part de nos clients.

Depuis 2021, certains sont arrivés à expiration et n'ont pas pu être remboursés. Malgré les démarches entreprises, ces chèques ne peuvent désormais plus faire l'objet d'un recouvrement.

Le détail des sommes concernées est le suivant : Chèques déjeuner EDENRED : 305,85 €

Ces sommes sont considérées comme irrécouvrables. L'admission en non-valeur est demandée par Madame le comptable public de Bruay-la-Buissière.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration se prononce pour l'admission en non-valeur et l'enregistrement comptable à l'article 658 « Charges diverses de gestion courante » pour un montant total de 305,85 €.

Adopté à l'unanimité

V. Gestion sociale

5- 004.2025.10 Tableau d'avancement du personnel

Vu les articles L1412-1, R1412-1, L2221-1 et R2221-1 et suivants du code général des collectivités territoriales. Vu le chapitre II, article 18 des statuts du Parc Départemental d'Olhain définissant les modalités de gestion du personnel.

Après avoir entendu les observations du Directeur Général concernant le personnel inscrit au tableau d'avancement, le Conseil d'Administration prend les décisions consignées ci-dessous :



Est promu, à l'échelon désigné ci-après, avec effet :

DIRECTION POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Rédacteur Principal 2^{ème} classe 8^{ème} Echelon au 01/09/2025 ind.brut 528 ind.maj 457

Rédacteur Principal 2^{ème} classe 7^{ème} Echelon au 01/09/2025 ind.brut 506 ind.maj 441

Rédacteur Principal 2^{ème} classe 6^{ème} Echelon au 01/09/2025 ind.brut 480 ind.maj 421

DIRECTION POLE RESTAURATION HEBERGEMENT ET ENTRETIEN DES LOCAUX

Adjoint technique 7^{ème} Echelon au 01/08/2025 ind.brut 381 ind.maj 372

Adjoint technique 3^{ème} Echelon au 01/10/2025 ind.brut 370 ind.maj 368

Technicien 6^{ème} Echelon au 01/08/2025 ind.brut 431 ind.maj 386

Adjoint technique 7^{ème} Echelon au 08/04/2025 ind.brut 381 ind.maj 372

Adjoint technique 3^{ème} Echelon au 01/10/2025 ind.brut 370 ind.maj 368

Adjoint technique 6^{ème} Echelon au 15/08/2025 ind.brut 378 ind.maj 371

Adopté à l'unanimité

VI. Evènements et activités

5- Rapport d'activités 2024

Le Directeur Général présente le rapport d'activités 2024, ce document a été établi dans le cadre règlementaire lié aux Etablissements Publics et Organismes Associés (EPOA) du Conseil Départemental du Pas de Calais.

Ce document aborde les éléments suivants :

- ✓ Contexte général de 2024 ;
- ✓ Présentation des missions de services publics exécutées par le Parc d'Olhain pour le compte du Conseil Départemental du Pas de Calais (Redéfinition des missions et approche financière) ;
- ✓ Présentation de l'activité commerciale du Parc d'Olhain (par pôle d'activité) ;
- ✓ Présentation du bilan d'exploitation global (6 183 190 € pour un excédent de 105 950 €) ;
- ✓ Focus sur les engagements en termes de RSE du Parc d'Olhain (Ecolabel Afnor/Tourisme Handicap/Lucie Progress) ;
- ✓ Perspective de développement à moyen termes (Urbanloop et projet Photovoltaïque).

6- Bilan des activités de Juillet et Août 2025 (loisirs, activités et accueil de loisirs)

Le rapport d'activité de la saison estivale 2025 confirme une activité grand public plutôt satisfaisante du fait d'un mois d'août favorable en termes de conditions climatiques. On enregistre toutefois une baisse de l'activité centres de loisirs sans aucun doute toujours liés au même phénomène de la raréfaction des subsides financiers publics, que ce soit au niveau des collectivités territoriales ou de l'État.

L'activité du mois d'Août des A.C.M devient marginale et une réflexion doit donc être engagée afin d'innover dans les offres de cette période en termes d'hôtellerie de plein air.



7- Rapport de résidence de l'artiste

En partenariat avec l'UNAT, le parc a accueilli une artiste en résidence durant la période du 15 Juillet au 15 Août 2025.

8- Tableau de bord Ressources Humaines saison estivale (2023 à 2025)

Un travail comparatif a été fait par le service financier RH du parc, afin de mettre en avant les efforts consentis depuis plusieurs années par le parc en termes de recrutement, visant à alléger la masse salariale. On retiendra que sur les trois dernières années, la baisse globale des charges en juillet août de la masse salariale est :

- ✓ - 8,4 % en nombre de collaborateurs ;
- ✓ -12,4 % en heures travaillées ;
- ✓ - 17,7 % en coût salarial.

VII. Questions diverses

Les membres du Conseil d'Administration ont validé la demande de subvention exceptionnelle d'un montant de 3 201€ concernant l'appel à projet « semaine au Ski » mise en place par le Comité Social Economique en Février 2026.

VIII. Programmation de la prochaine date du Conseil d'Administration

Le mercredi 26 Novembre 2025 pour DOB
Le mercredi 21 Janvier 2026 pour vote du budget

IX. Visionnage du film « 50 ans du Parc d'Olhain »

Les membres du Conseil d'Administration semblent avoir apprécié la réalisation de ce documentaire qui retrace les 50 ans depuis sa création à aujourd'hui.

Il convient de noter que le parc ne disposait à ce jour d'aucun documentaire et que le travail de restitution confié à deux journalistes a nécessité de nombreuses investigations.

Ce documentaire laisse la part belle aux différents acteurs, Président du conseil d'administration, Président du Conseil Départemental, personnel du parc et acteur avec lesquels le Parc a travaillé au cours de ses 50 ans.

Le Documentaire part de la genèse du projet dans les années 70 jusqu'à aujourd'hui.

Au cours des échanges, il a été proposé par les membres du Conseil d'Administration, quelques ajustements concernant notamment la mise en lumière de la fonction inclusive du parc départemental, (intégration d'images de personnes à mobilité réduite), permettant de mettre encore plus en avant le fait que le parc est un véritable outil au service des politiques publics porté par le département.

La version définitive du documentaire devrait être produite pour la fin de l'année.

Celle-ci sera disponible sur Internet via la chaîne YouTube du parc et sur les réseaux sociaux.

Il est aussi envisagé d'assurer la promotion du documentaire par une diffusion en plénière au Conseil Départemental du Pas de Calais.




X. Vernissage de l'exposition « les Corons »

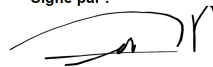
Visite de l'exposition en présence de l'artiste Monsieur Patrick DEVRESSE.

Fait à Maisnil les Ruitz, le 18 Novembre 2025

Le secrétaire de séance
Bruno PIECKOWIAK

Signé par :

3508200001094DE...

Le Président du Conseil d'Administration
Ludovic IDZIAK

Signé par :

71BA5E8C64B94E0...

PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN
62620 Maisnil Les Ruitz

Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration
En date du Mercredi 26 Novembre 2025

OBJET : Délibération 001.2025.11 Tableau avancement du personnel

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 26 Novembre 2025 à 14h en salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

Administrateurs présents

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain
Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,
Madame Isabelle LEVENT, Administratrice,

Administrateurs excusés

Madame Séverine GOSSELIN, Conseillère Départementale, Administratrice,
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

Autres participants

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,
Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),
Madame Danielle MANNESSIEZ, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Autres participants excusés,

Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),
Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Délibération 001-2025-11
Tableau d'avancement du personnel

Vu les articles L1412-1, R1412-1, L2221-1 et R2221-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

Vu le chapitre II, article 18 des statuts du Parc Départemental d'Olhain définissant les modalités de gestion du personnel.

Après avoir entendu les observations du Directeur Général concernant le personnel inscrit au tableau d'avancement, le Conseil d'Administration prend les décisions consignées ci-dessous :

➤ Est promu, à l'échelon désigné ci-après, avec effet :

DIRECTION POLE TECHNIQUE LOGISTIQUE SECURITE ET ESPACES VERTS

Adjoint technique 5^{ème} Echelon au 01/11/2025 ind.brut 374 ind.maj 370

DIRECTION POLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER ET ACCUEIL

Adjoint administratif 3^{ème} Echelon au 01/11/2025 ind.brut 370 ind.maj 368

DIRECTION POLE RESTAURATION HEBERGEMENT ET ENTRETIEN DES LOCAUX

Adjoint technique 5^{ème} Echelon au 01/11/2025 ind.brut 374 ind.maj 370

Adjoint technique 7^{ème} Echelon au 01/11/2025 ind.brut 381 ind.maj 372

Adjoint technique 2^{ème} Echelon au 17/10/2025 ind.brut 368 ind.maj 367

Fait et délibéré, à Maisnil les Ruitz
Le 26 Novembre 2025

Le Président du Conseil d'Administration
Ludovic IDZIAK

Certifie exécutoire par
Le président

Ludovic IDZIAK

Parc Départemental d'Olhain

Rue de Rebreuve
62620 MAISNIL LES RUITZ
Tél : 03.21.27.91.79
Siret : 784 0000 85 00034

Parc Départemental d'Olhain

Rue de Rebreuve
62620 MAISNIL LES RUITZ
Tél : 03.21.27.91.79
Siret : 784 0000 85 00034

PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN
62620 Maisnil Les Ruitz

**Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration
En date du Mercredi 26 Novembre 2025**

OBJET : Délibération 003.2025.11 Comité de pilotage RSE label « LUCIE PROGRESS »

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 26 Novembre 2025 à 14h en salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

Administrateurs présents

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain
Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,
Madame Isabelle LEVENT, Administratrice,

Administrateurs excusés

Madame Séverine GOSELIN, Conseillère Départementale, Administratrice,
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

Autres participants

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,
Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),
Madame Danielle MANNESSIEZ, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Autres participants excusés.

Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),
Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Délibération 003-2025-11
Comité Pilotage RSE label « LUCIE PROGRESS »

Le Directeur Général expose ce qui suit :

Vu le relevé de décisions n°1 du 2 avril 2025, mentionnant les premiers résultats obtenus et les orientations retenues dans le cadre du projet,

Considérant la volonté du Parc de structurer sa démarche de responsabilité sociétale (RSE) autour d'un pilotage participatif et représentatif des différentes parties prenantes,

Considérant que la constitution d'un comité de pilotage (COFIL) est une étape essentielle pour assurer le suivi, l'évaluation et la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre du label LUCIE Progress,

Considérant que ce comité doit regrouper des représentants, garantissant la diversité des points de vue et la transparence des actions menées,

Le Président du Conseil d'Administration propose de lancer un appel à candidatures en vue de constituer ce comité.

Le comité de pilotage aura pour missions principales :

- De suivre la mise en œuvre des engagements RSE pris par le Parc,
- D'évaluer régulièrement les actions et leurs impacts,
- De proposer des pistes d'amélioration et de nouvelles initiatives,

Après en avoir délibéré, Le Conseil d'Administration du Parc Départemental d'Olhain :

- Approuve le lancement d'un appel à candidatures en vue de constituer le comité de pilotage du label "LUCIE Progress".
- Autorise le Directeur Général à définir les modalités pratiques de cet appel.
- Affirme sa volonté de renforcer la démarche RSE du Parc par une gouvernance participative et transparente.

Fait et délibéré, à Maisnil les Ruitz
Le 26 Novembre 2025

Le Président du Conseil d'Administration
Ludovic IDZIAK

Certifié exécutoire
Par le Président
Ludovic IDZIAK

26 NOV. 2025

Parc Départemental d'Olhain
Rue de Rebreuve
62620 MAISNIL LES RUITZ
Tél : 03.21.27.91.79
Siret : 784 0000 85 00034

Parc Départemental d'Olhain
Rue de Rebreuve
62620 MAISNIL LES RUITZ
Tél : 03.21.27.91.79
Siret : 784 0000 85 00034

PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN
62620 Maisnil Les Ruitz

**Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration
En date du Mercredi 26 Novembre 2025**

OBJET : Délibération 004.2025.11 Rapport d'orientation budgétaire et débat d'orientation budgétaire 2026

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 26 Novembre 2025 à 14h en salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

Administrateurs présents

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain
Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,
Madame Isabelle LEVENT, Administratrice,

Administrateurs excusés

Madame Séverine GOSELIN, Conseillère Départementale, Administratrice,
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

Autres participants

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,
Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),
Madame Danielle MANNESSIEZ, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Autres participants excusés.

Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),
Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Maisnil les Ruitz, le 26 Novembre 2025

Délibération 004-2025-11
Rapport d'Orientation budgétaire et Débat d'Orientation budgétaire 2026

Vu les articles L. 2312-1 et L. 3312-1 du code général des collectivités territoriales.

Conformément à la loi qui impose l'organisation et la tenue d'un débat d'orientation budgétaire (DOB) dans les deux mois précédant le vote du budget primitif constituant ainsi la première étape du cycle budgétaire.

Conformément à la loi NOTRe, adoptée le 7 août 2015, apportant des obligations supplémentaires pour la transparence et la responsabilité financière des collectivités territoriales et à son article 107 qui a modifié les articles L. 2312-1 et L.5211-36 du CGCT relatif au DOB, en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, ces nouvelles dispositions imposent au Président de l'exécutif d'une collectivité locale ou de l'établissement public de présenter à son organe délibérant, un Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB).

Vu le rapport sur les orientations budgétaires.

Le Conseil d'administration prend acte du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2026 sur la base du rapport d'orientation budgétaire (en annexe).

Fait et délibéré, à Maisnil les Ruitz
Le 26 Novembre 2025

Le Président du Conseil d'Administration

Ludovic IDZIAK

Certifié exécutoire par
Le président

Ludovic IDZIAK

26 NOV. 2025
Parc Départemental d'Oihain
Rue de Rebreuve
62620 MAISNIL LES RUITZ
Tél : 03.21.27.91.79
Siret : 784 0000 85 00034

Parc Départemental d'Oihain

Rue de Rebreuve
62620 MAISNIL LES RUITZ
Tél : 03.21.27.91.79
Siret : 784 0000 85 00034



Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

Conseil d'administration du Mercredi 26 Novembre 2025

Préambule :

Extrait des Statuts de l'Etablissement Public Industriel et Commercial du Parc d'Olhain :

Art 29 : « Les taux de redevances dues par les usagers du Parc sont fixés par le Conseil d'Administration.

Les Taux sont établis de manière à assurer l'équilibre financier de l'Etablissement public gestionnaire dans les conditions prévues par le CGCT... »

I Rappel contextuel 2025

En 2024, du fait de la revalorisation des tarifs des prestations, d'une augmentation du Chiffre d'Affaires et d'une gestion rigoureuse des dépenses, et plus particulièrement de la masse salariale, le résultat d'exploitation de l'exercice c'est soldé positivement avec un excédent **de 105 950 euros**.

Pour l'exercice 2025, la situation financière s'avère beaucoup plus contraignante.

La contribution du Conseil Départemental du Pas-de-Calais a été revue à la baisse, sans que soit abandonnées les actions confiées au Parc dans le cadre des missions de service public. (Baisse de 150 000 euros)

Dans le même temps, un manque à gagner significatif en termes de Chiffre d'Affaires a été enregistré, du fait de l'arrêt brutal du dispositif du Service National Universel (SNU), faute de budget alloué par l'État. (Baisse de 400 000 euros de CA)

Dans le même temps, il a aussi été enregistré une baisse de fréquentation des groupes comme les écoles, collèges, lycées et universités ainsi que le monde associatif par manque de financements publics.

L'activité globale du Parc devrait être en baisse du fait en particulier de la diminution des fréquentations liées à l'activités « Groupes » des Pôles Hébergement et Restauration, (-16%) Activités Encadrées, Séminaires, et Hébergement de plein air (- 24%)

Toutefois les conditions estivales ayant été plutôt clémentes, les activités de loisirs « Grand Public » ont connu une fréquentation identique en comparaison aux autres années sur cette période. (Filet, Luge, Piscine, Mini-golf, Golf, Tyrolienne, tennis...)

➤ Sur le plan financier

Chiffre d'affaires Commercial

Le chiffre d'affaires 2025 d'environ 4,37 Millions d'Euros, est en baisse significative au regard des éléments évoqués.

L'activité globale liée aux recettes commerciales a baissé de **8 %**, les autres recettes et les atténuations de charges ont également diminué du fait de la non reconduction de dispositif d'aide à l'emploi. (PEC, Soutien à l'apprentissage...)

Charges d'exploitation et résultat d'exploitation

Le Parc en 2025 a encore subi dans une bien moindre mesure que 2024, l'augmentation généralisée du coût des denrées alimentaires et des boissons, de l'énergie, de la sous-traitance. Malgré l'augmentation du coût horaire de travail en général, une gestion optimisée des contrats saisonniers, des emplois temporaires et des remplacements de personnel permanent (réduits et différés pour certains postes) ont permis de maintenir, voire de réduire la masse salariale engendrant de nouveau gain de productivité.

L'évaluation des besoins en période de forte activité a été ajustée en fonction des besoins, toute en s'appuyant sur « l'agilité » des équipes.

Globalement, les charges à caractère général ont diminué de 3 % sur un budget de 2,5 k€ et dans le même temps la masse salariale restera stable avec un budget de 3,2 k€.

Les tarifs des prestations ont été revalorisés en moyenne de 2,5 % en 2025. La contribution du Conseil Départemental a subi une diminution d'environ 10 % passant de 1,4 Millions à 1,25 Millions

Comme cela a été rappelé à plusieurs reprises, l'activité commerciale du parc représente entre 70 et 80% du budget et il est **indispensable de considérer le modèle économique l'EPIC du Parc d'Olhain comme celui d'une structure à caractère commercial** à part entière.

Ainsi, réimpacter de façon systématique l'augmentation des charges d'exploitation sur le prix de vente des prestations est incontournable.

Ne pas s'y soustraire pourrait à court terme mettre en péril ce modèle économique et avoir des incidences sur l'équilibre financier de l'Etablissement.

D'autre part, **le périmètre des missions de service public**, clairement établi dans le cadre de la convention de gestion contractualisée avec le Conseil Départemental, **devra sans doute faire l'objet d'un réexamen, si la contribution financière ne devait pas être réévaluée, en 2025 celle-ci ne couvre pas l'ensemble des charges liées aux Missions de service public, à périmètre constant**.

➤ Sur le plan des ressources humaines

Les effectifs ont été maîtrisés sur l'exercice 2025 au regard des besoins des différents services, grâce à une organisation différenciée évoquée au précédent débat d'orientation budgétaire.

La mutualisation entre les différents services, les horaires différents selon les contraintes d'activité ont permis de continuer à offrir un service de qualité.

La mobilisation des collaborateurs inter-service a permis de rationaliser les processus et **d'améliorer l'efficacité globale**.

La digitalisation des services afin d'automatiser certaines statistiques et ainsi réduire les coûts liés à la gestion manuelle, ainsi que la simplification des procédures pour réduire le temps consacré aux tâches non productives, y contribuent également.

Détail des effectifs :

- 52 Contrats CDI (=)
- 16 Contrats d'apprentissage (=)
- 1 Stagiaire école (=)
- 26 Contrats CDD (- 25 %)
- 183 Contrats saisonniers (- 13 %)
- 11 Contrats Parcours emploi compétences (PEC) (- 30%)

➤ Sur le plan du fonctionnement général

De nombreux évènements envers le grand public (Trail, Rallye équestre, Cyclisme, Jurassicpâque, Olhainween, festival Bivouac, ...) ont été organisés, connaissant des fréquentations assez variables en fonction des conditions météorologiques.

II Perspectives 2026

Il est proposé à l'assemblée l'élaboration du **budget primitif 2026** en tenant compte des éléments de contexte cités précédemment, et que ce socle budgétaire 2026 soit élaboré autour de la prise en compte de deux éléments principaux ci-dessous :

- Des perspectives d'activités stables en termes de volume concernant le volet SPIC (Service public industriel et commercial), avec une augmentation de la tarification des prestations de l'ordre de 1 à 2 %
- Concernant le SPA, il s'avère à ce jour prématuré, de déterminer précisément le financement octroyé par le Conseil Départemental du Pas de Calais, du fait des incertitudes budgétaires auquel celui-ci est confronté (loi de finances du gouvernement non voté à ce jour).

Service Public Industriel et Commercial

Dans le champ des recettes liées à l'exploitation des activités commerciales, une revalorisation du montant des prestations devra être envisagée afin d'intégrer l'inflation sur les charges de fonctionnement. Si « culturellement » le caractère social du prix des prestations demeure le vecteur essentiel de la politique tarifaire, le contexte actuel rend obligatoire un réajustement de la tarification annuellement.

Proposition de hausse tarifaire en fonction des segments d'activité pouvant aller jusqu'à :

- Loisirs Animation + 1% à 2%
- Hébergement + 1% à 2%
- Golf + 1% à 2%
- Animation non encadrée + 1% à 2%
- Location de salle + 1% à 2%
- Bar + 1% à 2%
- Restauration + 1% à 2%
- Certains tarifs à vocation sociale seront figés.

L'augmentation moyenne proposée est d'environ 1,5 %.

Cette augmentation globale s'articulerait autour de la mécanique suivante :

- ✓ Blocage de certains prix ;
- ✓ Augmentation d'environ 2 % pour d'autres.

Le blocage de certains tarifs concerne plus particulièrement les offres qui ne sont pas directement impactés par l'augmentation des coûts en termes de denrées alimentaires et d'énergie.

Il s'agit donc de ce fait des prestations sur lequel le paramètre prédominant de la détermination du prix de vente est lié au coût des salaires.

La grille tarifaire qui serait proposée prend en compte le fait que depuis plusieurs exercices, des indexations au regard de l'inflation ont été apportées aux différentes prestations commerciales, proposées par le Parc d'Olhain. Ce levier a été à plusieurs reprises activé afin de viser l'équilibre budgétaire global de l'Epic (service public et activité commerciale)

A ce jour, de nouvelles augmentations plus conséquentes pourraient induire un ralentissement des fréquentations du fait, notamment d'un contexte économique et social compliqué, temps pour la clientèle individuelle, que pour les structures associatives et établissements scolaires.

Dans ce contexte et au regard d'une étude approfondie des offres de structures concurrentielles de notre domaine d'activités de loisirs « grand public », l'augmentation des tarifs porterait plus particulièrement sur les prestations de restauration, d'hébergement et d'animation encadrées externalisées.

Service Public Administratif et Missions de services publics.

Dans le cadre de l'examen dans les jours prochains de la proposition de contribution financière octroyée par le Département du Pas-de-Calais, différentes hypothèses seront à envisager au regard du niveau de cette dernière.

Il n'est pas clairement établi que, selon les trajectoires budgétaires nationales et, par conséquent, l'impact sur les budgets départementaux, le montant de la participation financière du Département soit susceptible de varier.

Il appartiendra donc aux membres du Conseil d'administration, en fonction de la situation financière (favorable ou dégradée), de définir avec le Département, dans le cadre de la CPO, les actions qui doivent impérativement être maintenues et, à l'inverse, celles qui pourraient être réduites ou reportées afin de préserver l'équilibre budgétaire du parc.

Pour rappel, **un travail avait été mené en collaboration avec les services du Conseil Départemental** quant aux objectifs et à la définition des missions de service public afin de contractualiser et de sécuriser la contribution du département.

Des critères d'évaluation ont été mis en œuvre, ainsi que de nombreux indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

Les éléments de comptabilité analytique mise en œuvre au sein du Parc, sont des outils d'aide à la décision qui nous permette d'identifier objectivement les ajustements à mettre en œuvre.

Enfin, concernant la section d'investissement, les travaux d'aménagement des parcours filets et de la luge ainsi que la cyber sécurité seront les priorités pour l'année 2026. Les investissements seront financés par Autofinancement pour un montant global avoisinant les 300 000 euros sans recourir à l'emprunt. L'endettement du Parc est à ce jour au taux de 3.10 %.

III Trajectoire

Dans ce contexte, notre objectif demeure de toute évidence, l'optimisation de nos dépenses tant en termes de charges d'exploitation à caractère générale que de masse salariale, sans pour autant compromettre la dynamique de développement engagée depuis quelques années.

La priorité demeure une gestion optimisée des différents centres de profit qui constituent l'activité du Parc, en se focalisant plus particulièrement sur les centres de profits moins Météo dépendants (Séminaires, Stages Sportifs) en termes de développement, malgré un contexte économique et social dégradé et les nombreuses incertitudes.

La qualité du service est aussi un des éléments fondamentaux à maintenir au regard de nos usagers et clients. Une dépréciation de la qualité de service, serait préjudiciable à l'image de notre Etablissement et pourrait sans aucun doute avoir des incidences sur notre fréquentation.

Dans ce contexte de meilleures conditions d'accueil du public en général et des résidents notamment, s'avère être incontournable à court terme.

La part prépondérante de l'activité commerciale dans le budget global (environ 75 %) en fait à ce jour une « véritable entreprise économique », ce qui doit nous amener à poursuivre notre changement de doctrine et adapter nos choix stratégiques dans une perspective de consolidation de l'assise financière par et pour une pratique tarifaire « Juste et pertinente », socialement mais aussi économiquement.



PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN
62620 Maisnil Les Ruitz

**Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration
En date du Mercredi 26 Novembre 2025**

OBJET : Délibération 005.2025.11 Validation des tarifs 2026

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 26 Novembre 2025 à 14h en salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

Administrateurs présents

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain
Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,
Madame Isabelle LEVENT, Administratrice,

Administrateurs excusés

Madame Séverine GOSSELIN, Conseillère Départementale, Administratrice,
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

Autres participants

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,
Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),
Madame Danielle MANNESSIEZ, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Autres participants excusés,

Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),
Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Délibération 005.2025.11
Validation des tarifs 2026

Vu les articles L1412-1, R1412-1, L2221-1 et R2221-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 23 octobre 2012,

Vu le débat d'orientation budgétaire tenu ce jour,

Le Directeur Général expose aux membres du Conseil d'Administration que, conformément à la politique tarifaire du Parc d'Olhain, il est nécessaire d'adapter les tarifs applicables à compter du 1er janvier 2026.

Cette révision tarifaire a pour objectif :

- D'assurer la continuité et la qualité des services proposés aux usagers,
- De tenir compte de l'évolution du contexte économique général (hausse des coûts de fonctionnement, de l'énergie et des matières premières),
- D'harmoniser et de simplifier la grille tarifaire afin d'en faciliter la compréhension par le public,
- Et de maintenir l'équilibre financier des activités du Parc sans altérer leur accessibilité au plus grand nombre.

Après analyse, l'évolution moyenne des tarifs est **comprise entre + 1,5 % et + 2 %** selon les activités concernées. Cette évolution reste mesurée afin de préserver le pouvoir d'achat des visiteurs tout en garantissant la pérennité des services proposés.

Considérant la nécessité d'adopter ces nouveaux tarifs pour l'exercice 2026,
Considérant la cohérence de cette évolution avec la stratégie budgétaire et les orientations du Parc,

Après en avoir pris connaissance et délibéré, le Conseil d'Administration procède à la validation des tarifs.

Fait et délibéré, à Maisnil les Ruitz
Le 26 Novembre 2025

Le Président du Conseil d'Administration

Ludovic IDZIAK

Certifie exécutoire par
Le président

Ludovic IDZIAK

Parc Départemental d'Olhain
Rue de Rebreuve
62620 MAISNIL LES RUITZ
Tél : 03.21.27.91.79
Siret : 784 0000 85 00034

Parc Départemental d'Olhain
Rue de Rebreuve
62620 MAISNIL LES RUITZ
Tél : 03.21.27.91.79
Siret : 784 0000 85 00034




**Parc
OLHAIN**

**BOOK TARIFS
2026**



SOMMAIRE



ACTIVITES – ANIMATIONS

- Page 1 – Filets
- Page 2 – Luges 4 saisons
- Page 3 – Tyrolienne
- Pages 4/5 – Activités en toute liberté
- Page 6 – Accueil collectif de mineurs
- Pages 7/8/9 – Activités encadrées hors ACM
- Page 10 – Billetterie CSE et Partenariat

HEBERGEMENT

- Pages 11/12 -Résidence d’Accueil et de Séjour
- Page 13 – Supplément résidence
- Page 14 – Hébergement et chalet avec prestations
- Pages 15/16 – Camping et chalet sans prestations
- Page 17 – Hébergement ACM

LOCATION

- Page 18 – Salles de Réunion
- Page 19 – SPA
- Page 20 – Prestation de service
- Page 21 – Matériel

Basse Saison : du 1^{er} janvier au 10 avril 2026
Haute Saison : du 11 avril au 1^{er} novembre 2026

- Tarifs augmentés en 2026
- Tarifs sans augmentation en 2026
- Tarifs ajustés pour 2026
- Tarifs créés pour 2026

RESTAURATION

- Page 22/23 – Encas
- Page 24/25 – Self
- Pages 26/27/28 – Buffet

SNACKING

- Pages 29/30 – Restauration légère Salée
- Page 31 – Restauration légère Sucrée
- Page 32 – Glaces

BAR

- Pages 33/34 – Les Bières
- Page 35 – Les Apéritifs
- Page 36 – Les Vins
- Page 37 – Les Digestifs
- Pages 38/39 - Boissons non alcoolisées
- Page 40 – Boissons chaudes

VENTE LIBRE

- Page 41 – Produits Divers

GOLF

- Page 42 – Pro-Shop
- Pages 43/49 Adhésion

ACTIVITES EN TOUTE LIBERTE

Loisirs Filets suspendus

2025 TTC

HAUTE SAISON		Matin	Après Midi
OFFRE FAMILLE			
- 3 ans	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
3-8 ANS	7,10 €	7,70 €	7,70 €
+ de 8 ANS	8,90 €	9,40 €	9,40 €
Carnet Tribu de 5 entrées	35,50 €	38,50 €	38,50 €
L'unité Tribu au-delà de 5	7,10 €	7,70 €	7,70 €
GROUPE			
Groupe et ACM Tarif unique (créneau d'1h30)	7,10 €	7,10 €	7,10 €
Formule anniversaire -12 ans (Filet, Golf miniat, 1 Jus d'orange ou 1 choco) base minimum de 10 personnes + 1 gratuité pour l'enfant qui fête son anniversaire.	13,00 €	13,30 €	13,30 €

BASSE SAISON

OFFRE FAMILLE			
- 3 ans	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
3-8 ANS	6,10 €	6,50 €	6,50 €
+ de 8 ans	7,70 €	8,90 €	8,90 €
Carnet Tribu de 5 entrées	30,50 €	32,50 €	32,50 €
L'unité Tribu au-delà de 5	6,10 €	6,50 €	6,50 €
GROUPE			
Groupe et ACM Tarif unique (créneau d'1h30)	6,10 €	6,10 €	6,10 €
Formule anniversaire - 12 ans (Filet, Golf miniat, 1 Jus d'orange ou 1 choco) base minimum de 5 personnes + 1 gratuité pour l'enfant qui fête son anniversaire.	9,80 €	10,00 €	10,00 €
PRIVATISATION			
Privatisation des filets à l'heure	1 000 €	1 026 €	1 026 €
Privatisation des filets durée 2h30	2 007 €	2 044 €	2 044 €
COFFRET CADEAU			
COFFRET Cadeau 3 Activités (Parcours filets, Luge, Golf miniature)	21 €	21 €	21 €

ACTIVITES EN TOUTE LIBERTE

Loisirs Filets suspendus

2026 TTC

HAUTE SAISON		Matin	Après Midi
OFFRE FAMILLE			
- 3 ans	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
3-8 ans	7,20 €	7,70 €	7,70 €
+ de 8 ans	9,10 €	9,40 €	9,40 €
Carnet Tribu de 5 entrées	36,20 €	38,20 €	38,50 €
L'unité Tribu au-delà de 5	7,20 €	7,70 €	7,70 €
GROUPE			
Groupe et ACM tarif unique (créneau d'1h30)	7,20 €	7,20 €	7,20 €
Formule anniversaire -12 ans (filet, golf miniature, 1 jus d'orange ou 1 choco) base minimum de 10 personnes + 1 gratuité pour l'enfant qui fête son anniversaire.	13,30 €	13,30 €	13,30 €

BASSE SAISON

OFFRE FAMILLE			
- 3 ans	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
3-8 ans	6,20 €	6,50 €	6,50 €
+ de 8 ans	7,90 €	8,90 €	8,90 €
Carnet Tribu de 5 entrées	31,10 €	32,50 €	32,50 €
L'unité Tribu au-delà de 5	6,20 €	6,50 €	6,50 €
GROUPE			
Groupe et ACM tarif unique (créneau d'1h30)	6,20 €	6,20 €	6,20 €
Formule anniversaire - 12 ans (filet, golf miniature, 1 jus d'orange ou 1 choco) base minimum de 5 personnes + 1 gratuité pour l'enfant qui fête son anniversaire.	10,00 €	10,20 €	10,20 €
PRIVATISATION			
Privatisation des filets à l'heure	1 020 €	1 046 €	1 046 €
Privatisation des filets durée 2h30	2 047 €	2 084 €	2 084 €
COFFRET CADEAU			
COFFRET cadeau 3 activités (parcours filets, luge, golf miniature)	21 €	21 €	21 €

ACTIVITES EN TOUTE LIBERTE

Loisirs Luges 4 saisons

2025 TTC

HAUTE SAISON		Matin	Après-Midi
OFFRE FAMILLE	SOLO		4,90 €
		3,90 €	
DUO	Carnet Tribu de 5 SOLO	18,50 €	23,00 €
	L'unité Tribu Solo au-delà de 5	3,70 €	4,60 €
	Duo	5,20 €	6,90 €
	Carnet Tribu de 5 DUO	22,50 €	32,50 €
GRUPE	L'unité Tribu Duo au-delà de 5	4,50 €	6,50 €
	L'unité Tribu Solo tarif groupe	3,70 €	4,60 €
	L'unité Tribu Duo tarif groupe	4,50 €	6,50 €

BASSE SAISON

OFFRE FAMILLE	SOLO		4,60 €
		3,70 €	
DUO	Carnet Tribu de 5 SOLO	17,50 €	22,00 €
	L'unité Tribu Solo au-delà de 5	3,50 €	4,40 €
	Duo	3,90 €	5,00 €
	Carnet Tribu de 5 DUO	18,50 €	24,00 €
GRUPE	L'unité Tribu Duo au-delà de 5	3,70 €	4,80 €
	L'unité Tribu Solo tarif groupe	3,50 €	4,40 €
	L'unité Tribu Duo tarif groupe	3,70 €	4,80 €

PRIVATISATION

Privatisation des luges 1h	972 €	1 049 €
Privatisation des luges 2h30		1 988 €

PHOTO SOUVENIR

Photo luge souvenirs		2,00 €
----------------------	--	--------

ACTIVITES EN TOUTE LIBERTE

Loisirs Luges 4 saisons

2026 TTC

HAUTE SAISON		Matin	Après-Midi
OFFRE FAMILLE	SOLO		4,90 €
		4,00 €	
DUO	Carnet Tribu de 5 solo	18,90 €	23,00 €
	L'unité Tribu solo au-delà de 5	3,80 €	4,60 €
	Duo	5,30 €	6,90 €
	Carnet Tribu de 5 duo	23,00 €	32,50 €
GRUPE	L'unité Tribu Duo au-delà de 5	4,60 €	6,50 €
	L'unité Tribu solo tarif groupe	3,80 €	4,60 €
	L'unité Tribu duo tarif groupe	4,60 €	6,50 €

BASSE SAISON

OFFRE FAMILLE	SOLO		4,60 €
		3,80 €	
DUO	Carnet Tribu de 5 solo	17,90 €	22,00 €
	L'unité Tribu solo au-delà de 5	3,60 €	4,40 €
	Duo	4,00 €	5,00 €
	Carnet Tribu de 5 duo	18,90 €	24,00 €
GRUPE	L'unité Tribu duo au-delà de 5	3,80 €	4,80 €
	L'unité Tribu solo tarif groupe	3,60 €	4,40 €
	L'unité Tribu duo tarif groupe	3,80 €	4,80 €

PRIVATISATION

Privatisation des luges 1h	992 €	1 070 €
Privatisation des luges 2h30		2 028 €

PHOTO SOUVENIR

Photo luge souvenirs		2,00 €
----------------------	--	--------

ACTIVITES EN TOUTE LIBERTE

Tyrolienne hors vacances

2025 TTC

Tyrolienne solo (1 personne)	10,20 €
Tyrolienne duo (2 personnes)	13,40 €

Tyrolienne vacances

Tyrolienne solo (1 personne) vacances scolaires zone B	16,00 €
Tyrolienne duo (2 personnes) vacances scolaires zone B	23,00 €

Coffret cadeau tyrolienne

Coffret cadeau tyrolienne	23 €
---------------------------	------

ACTIVITES EN TOUTE LIBERTE

Tyrolienne hors vacances

2026 TTC

Tyrolienne solo (1 personne)	11,00 €
Tyrolienne duo (2 personnes)	14,00 €

Tyrolienne vacances

Tyrolienne solo (1 personne) vacances scolaires zone B	16,00 €
Tyrolienne duo (2 personnes) vacances scolaires zone B	23,00 €

Coffret cadeau tyrolienne

Coffret cadeau Tyrolienne	24 €
---------------------------	------

ACTIVITES EN TOUTE LIBERTE

Activités en autonomie

MINI GOLF

2025 TTC

Individuel	5,50 €
Carnet Tribu de 5 (Individuel offre famille)	25,00 €
L'unité Tribu au-delà de 5 (Individuel offre famille)	5,00 €
Entrée à la journée (Groupe, ACM,...)	5,00 €
Privatisation du Parcours durée 2h00	578 €

TENNIS

Court de tennis de l'heure	7,40 €
Court de tennis carnet tribu de 5	30,00 €
Court de Tennis de l'heure Tarif Partenariat	6,00 €
Court de Tennis de l'heure MyOlhain	7,40 €
Boîte de balles de Tennis (4 balles)	8,00 €
Location matériel de Tennis	5,70 €

DISC GOLF

Loc Matériel Disc Golf (Séance non encadrée)	4,00 €
Loc Matériel Disc Golf Tarif Partenariat (Séance non encadrée)	3,40 €

COURSE D'ORIENTATION

Carte course d'orientation à l'unité	0,60 €
--------------------------------------	--------

LUDIQUE

Livret pédagogique	2,50 €
Livret Escape Game Nature	6,00 €

SERVICE ANIMATION

Disc golf perdu	13,00 €
Location matériel pédagogique (Séance non encadrée)	5,00 €
Location de Bâtons Marche Nordique Tarif Partenariat (Séance non encadrée)	3,30 €
Séance animation Escalade non encadrée (par pers/2h base de 12pers)	7,80 €

ACTIVITES EN TOUTE LIBERTE

Activités en autonomie

GOLF MINIATURE

2026 TTC

Individuel	5,60 €
Carnet Tribu de 5 (Individuel offre famille)	25,50 €
L'unité Tribu au-delà de 5 (Individuel offre famille)	5,10 €
Entrée golf miniature (groupe, ACM)	5,10 €
Privatisation du parcours durée 2 h 00	590,00 €

TENNIS

Court de tennis de l'heure	7,50 €
Court de tennis carnet Tribu de 5	30,60 €
Court de tennis de l'heure tarif partenariat	6,10 €
Court de tennis de l'heure Reservit	7,50 €
Boîte de balles de tennis (4 balles)	8,20 €
Location de matériel de tennis	5,80 €

DISC GOLF

Location de matériel Disc Golf (séance non encadrée)	4,10 €
Loc matériel Disc Golf tarif Partenariat (séance non encadrée)	3,50 €

COURSE D'ORIENTATION

Carte course d'orientation à l'unité	0,60 €
--------------------------------------	--------

LUDIQUE

Livret Pédagogique	2,50 €
Livret Escape Game Nature	6,00 €

SERVICE ANIMATION

Disc Golf perdu	13,30 €
Location de matériel pédagogique (séance non encadrée)	5,10 €
Location de bâtons de marche nordique tarif partenariat (séance non encadrée)	3,40 €
Séance animation Escalade non encadrée (par pers/2h base de 12 pers)	8,00 €

ACTIVITES EN TOUTE LIBERTE

Piscine

2025 TTC

Entrée Piscine Adulte (Individuel)	5,00 €
Entrée Piscine Enfant -12 ans (Individuel)	3,80 €
Entrée à la Journée (Groupe, ACM...)	3,80 €
Carnet Tribu de 5 (Individuel offre famille)	19,00 €
L'unité Tribu au-delà de 5 (Individuel offre famille)	3,80 €
Maillot de bain à partir de	5,70 €
Forfait ligne d'eau piscine Par semaine	134 €
Forfait ligne d'eau piscine Par jour	56 €

ACTIVITES EN TOUTE LIBERTE

Piscine

2026 TTC

Entrée piscine adulte (individuel)	5,10 €
Entrée piscine enfant -12 ans (Individuel)	3,90 €
Entrée piscine (groupe, ACM)	3,90 €
Carnet Tribu de 5 (individuel offre famille)	19,40 €
L'unité Tribu au-delà de 5 (individuel offre famille)	3,90 €
Maillot de bain à partir de	5,80 €
Forfait ligne d'eau piscine par semaine	136,20 €
Forfait ligne d'eau piscine par jour	56,70 €

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Séances d'animations encadrées ACM

2025 TTC

Disc Golf (BASE 12 enf + 2 adultes) durée 1h30	170 €
Activité Culturelle (BASE 12 enf + 2 adultes) durée 1h30	231 €
Poney (BASE 12 enf + 2 adultes) durée 1h30	261 €
Activité Grimp (Escalade) (BASE 12 enf + 2 adultes) durée 1h30	309 €
VTT (BASE 12 enf + 2 adultes) durée 1h30	195 €
CO (BASE 12 enf + 2 adultes) durée 1h30	153 €
Tir à l'arc (BASE 12 enf + 2 adultes) durée 1h30	189 €
Biathlon (BASE 12 enf + 2 adultes) durée 1h30	209 €
Golf (BASE 12 enf + 2 adultes) durée 1h30	189 €
Judo (Base 12enf + 2 adultes) durée 1h30	275 €
Escrime (Base 12enf + 2 adultes) durée 1h30	235 €
Trail (Base 12 enf + 2 adultes) durée 1h30	170 €
Stage instinct d'aventure (BASE 12 enf + 2 adultes) 3 séances de 1h30	470 €
Stage Woodcraft	472 €

Séances d'animations non encadrées ACM

Filets suspendus (tarif ACM 1h30)	7,10 €
Pack Luges ACM (14 Luges Duo ou solo + 14 photos)	88,60 €
Tyrolienne ACM (12 enfants + 2 adultes)	147,30 €
Golf miniature à l'unité tarif ACM	5,00 €
Golf miniature Forfait 3 jours (12 enf + 2 adultes)	41,60 €
Golf miniature Forfait 5 jours (12 enf + 2 adultes)	70,70 €
Piscine à l'unité tarif ACM	3,80 €
Pack piscine ACM (12 enfants + 2 adultes la journée)	36,00 €

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Séances d'animations encadrées ACM

2026 TTC

Disc golf (base 12 enf + 2 adultes)	170 €
Activité culturelle (base 12 enf + 2 adultes)	251 €
Poney (base 12 enf + 2 adultes)	261 €
Activité Grimp Escalade (base 12 enf + 2 adultes)	309 €
VTT (base 12 enf + 2 adultes)	195 €
CO (base 12 enf + 2 adultes)	153 €
Tir à l'arc (base 12 enf + 2 adultes)	189 €
Biathlon (base 12 enf + 2 adultes)	209 €
Golf (base 12 enf + 2 adultes)	189 €
Judo (base 12 enf + 2 adultes)	275 €
Escrime (base 12 enf + 2 adultes)	235 €
Trail (base 12 enf + 2 adultes)	170 €
Stage Instinct d'Aventure (base 12 enf + 2 adultes)	470 €
Stage Woodcraft	472 €

Séances d'animations non encadrées ACM

Filets suspendus (ACM 1 h 30)	7,20 €
Pack luges ACM (14 luges duo ou solo + 14 photos)	88,60 €
Tyrolienne ACM (12 enfants + 2 adultes)	192,00 €
Golf miniature à l'unité ACM	5,00 €
Golf miniature forfait 3 jours (12 enf + 2 adultes)	41,60 €
Golf miniature forfait 5 jours (12 enf + 2 adultes)	70,70 €
Piscine à l'unité tarif ACM	3,80 €
Pack piscine ACM (12 enfants + 2 adultes la journée)	36,00 €

ACTIVITES ENCADREES HORS ACM

Activités encadrées jeune public (3 à 8 ans)

2025 TTC

Séance Animation Baby moove (par pers base 12 pers séance 2h)	10,80 €
Séance Animation Judo	18,40 €
Séance Animation Chasse au totem (par pers base 12 pers séance 2h)	10,00 €
Séance Animation Escrime (par pers base de 12 pers séance 2h)	17,90 €
Séance Animation découverte de la nature (par pers base 12 pers séance de 2h)	10,90 €
Séance Animation Disc Golf (par pers base de 12 pers séance 2h)	12,20 €
Séance Animation Tir à l'Arc (par pers base 12 pers séance 2h)	13,10 €

Formule Anniversaire activités pour tous (à partir de 8 ans)

VTT (séance VTT de 2h00, 1 jus d'orange ou 1 choco) base minimum de 12 personnes + 1 gratuité pour l'enfant qui fête son anniversaire à partir de	14,40 €
Tir à l'Arc (séance Tir à l'Arc de 2h00, 1 jus d'orange ou 1 choco) base minimum de 12 personnes + 1 gratuité pour l'enfant qui fête son anniversaire à partir de	13,10 €
Course d'orientation (séance C.O de 2h00, 1 jus d'orange ou 1 choco) base minimum de 12 personnes + 1 gratuité pour l'enfant qui fête son anniversaire à partir de	10,00 €
Biathlon (séance C.O de 2h00, 1 jus d'orange ou 1 choco) base minimum de 12 personnes + 1 gratuité pour l'enfant qui fête son anniversaire à partir de	14,50 €

ACTIVITES EVENEMENTIEL

Made in zombie à partir de	16,00 €
Forfait animation	20,00 €

ACTIVITES ENCADREES HORS ACM

Activités encadrées jeune public (3 à 8 ans)

2026 TTC

Activité Parcours Motricité (base 12 pers min)	10,80 €
Activité Judo (base 12 pers min)	18,40 €
Activité Chasse au Totem (base 12 pers min)	10,00 €
Activité Escrime (base 12 pers min)	17,90 €
Activité Découverte de la Nature (base 12 pers min)	10,90 €
Activité Disc Golf (base 12 pers min)	12,20 €
Activité Tir à l'Arc (base 12 pers min)	13,10 €

Formule Anniversaire activités pour tous (à partir de 8 ans)

VTT (séance VTT de 2 h 00, 1 jus d'orange ou 1 chocolat) base minimum de 12 personnes + 1 gratuité pour l'enfant qui fête son anniversaire à partir de	14,40 €
Tir à l'Arc (séance tir à l'Arc de 2 h 00, 1 jus d'orange ou 1 chocolat) base minimum de 12 personnes + 1 gratuité pour l'enfant qui fête son anniversaire à partir de	13,10 €
Course d'Orientation (séance C.O de 2 h 00, 1 jus d'orange ou 1 chocolat) base minimum de 12 personnes + 1 gratuité pour l'enfant qui fête son anniversaire à partir de	10,00 €
Biathlon (séance C.O de 2 h 00, 1 jus d'orange ou 1 chocolat) base minimum de 12 personnes + 1 gratuité pour l'enfant qui fête son anniversaire à partir de	14,50 €

ACTIVITES EVENEMENTIEL

Made in zombie à partir de	16,00 €
Forfait animation	20,00 €

ACTIVITES ENCADREES HORS ACM

ACTIVITES ENCADREES POUR TOUS (à partir de 8 ans) 2025 TTC

Séance animation Biathlon (CO + Tir à la carabine laser) (par pers base de 12 pers séance 2h)	14,50 €
Séance animation C.O (Par pers base de 12 pers séance de 2h)	10,00 €
Séance animation Course d'orientation nocturne (par pers base de 12 pers séance 2h) + prêt de lampes frontales	12,20 €
Séance animation Disc Golf (par pers base de 12 pers séance 2h)	12,20 €
Séance animation Escalade encadrée (par pers base de 12 pers séance 2h)	29,90 €
Séance animation Marche Nordique (par pers base de 12 pers séance 2h)	10,90 €
Séance animation Multi activités (par pers base 12 pers séance 2h)	13,20 €
Séance animation découverte de la nature (par pers base de 12 pers séance 2h)	10,90 €
Séance animation Tir à l'Arc (par pers base 12 pers séance 2h)	13,10 €
Séance animation VTT (par pers base 12 pers séance 2h)	14,40 €

CHALLENGES SPORTIFS ET LUDIQUES

Challenge pour 20 pers et plus (3 ateliers) (2 heures - Base de facturation min 20 pers) à partir de	19,95 €

ACTIVITES ENCADREES HORS ACM

ACTIVITES ENCADREES POUR TOUS (à partir de 8 ans) 2026 TTC

Activité Biathlon (CO + tir à la carabine laser) (base 12 pers min)	14,50 €
Activité C.O (base 12 pers min)	10,00 €
Activité Course d'Orientation Nocturne (base 12 pers min) + prêt de lampes frontales	12,20 €
Activité Disc golf (base 12 pers min)	12,20 €
Activité Escalade encadrée (base 12 pers min)	29,90 €
Activité Marche Nordique (base 12 pers min)	10,90 €
Multi Activités (base 12 pers min)	13,20 €
Activité Découverte de la Nature (base 12 pers min)	10,90 €
Activité Tir à l'Arc (base 12 pers min)	13,10 €
Activité VTT (base 12 pers min)	14,40 €

CHALLENGES SPORTIFS ET LUDIQUES

Challenge Forêt (base 20 pers min)	19,95 €
Challenge Plaine (base 20 pers min)	19,95 €
Challenge Indoor (base 20 pers min)	19,95 €

Challenge juniors pour 20 pers et plus (3 ateliers min) (2 heures - Base de facturation min 20 pers) à partir de	16,10 €
Frais d'inscription événements	1,00 €
ACTIVITES PONCTUELLES POUR LES FAMILLES	
Séance Famille Encadrée	4,00 €
Expérience Famille Encadrée	10,00 €

Challenge Juniors (base 20 pers min)	16,10 €
Challenge Kolhainta (base 20 pers min)	27,00 €
Challenge Bootcamp (base 20 pers min)	27,00 €
Frais d'inscription événements	1,00 €
ACTIVITES PONCTUELLES POUR LES FAMILLES	
Séance famille encadrée	4,00 €
Expérience famille encadrée	10,00 €

BILLETTERIE CSE ET PARTENARIAT

Ex : Wengel, Jokey France, STA Ruitz

ACTIVITÉ EN TOUTE LIBERTÉ 2025 TTC

Court de tennis Pass Tribu de 10	60,70 €
Golf Miniature Pass Tribu de 10	49,00 €
Golf Miniature Partenariat	4,90 €
Piscine Pass Tribu de 10	37,90 €
Piscine Partenariat	3,80 €

GOLF

Golf Pass Tribu de 10 Green-Fees Été	312,60 €
Golf Pass Tribu de 10 Green-Fees Hiver	232,50 €

Ex : CNAS, Direct CE, TADAO

PARTENARIAT ET CSE FILET

HAUTE SAISON L'unité	6,10 €	Après-midi	6,50 €
BASSE SAISON L'unité	6,10 €		6,50 €
Filet Le Pass Tribu de 10 entrées "Offre CSE"			61,00 €

PARTENARIAT ET CSE LUGE

HAUTE SAISON L'unité Tribu Solo	3,50 €	4,40 €
HAUTE SAISON L'unité Tribu Duo	4,30 €	6,20 €

PARTENARIAT ET CSE LUGE

BASSE SAISON L'unité Tribu Solo	3,30 €	4,20 €
BASSE SAISON L'unité Tribu Duo	3,50 €	4,60 €
Luges Le Pass Tribu de 10 entrées "Offre CSE"		41 €

DIVERS

Frais de port à partir de	10,00 €
---------------------------	---------

BILLETTERIE CSE ET PARTENARIAT

Ex : Wengel, Jokey France, STA Ruitz

ACTIVITÉ EN TOUTE LIBERTÉ 2026 TTC

Court de tennis Pass Tribu de 10	61,90 €
Golf miniature Pass Tribu de 10	50,00 €
Golf miniature Partenariat	5,00 €
Piscine Pass Tribu de 10	38,70 €
Piscine Partenariat	3,90 €

GOLF

Golf Pass Tribu de 10 green-fees été	318,90 €
Golf Pass Tribu de 10 green-fees hiver	237,20 €

Ex : CNAS, Direct CE, TADAO

PARTENARIAT ET CSE FILET

Haute saison l'unité	6,10 €	Après-midi	6,50 €
Basse saison l'unité	6,10 €		6,50 €
Filet le Pass Tribu de 10 entrées - offre CSE			61,00 €

PARTENARIAT ET CSE LUGE

Haute saison l'unité Tribu Solo	3,50 €	4,40 €
Haute saison l'unité Tribu Duo	4,30 €	6,20 €

PARTENARIAT ET CSE LUGE

Basse saison l'unité Tribu Solo	3,30 €	4,20 €
Basse saison l'unité Tribu Duo	3,50 €	4,60 €
Luges le Pass Tribu de 10 entrées - offre CSE		41 €

DIVERS

Frais de port à partir de	10,00 €
---------------------------	---------

HEBERGEMENT

Résidence des Jardins

Adulte 2025 - 12 ans 2025

GROUPE ET INDIVIDUEL	
Nuit et Pt-Déjeuner	32,90 € 26,50 €
Demi-Pension	49,10 € 42,80 €
Pension Complète	63,70 € 54,80 €
GROUPE T.O. PARTENAIRES	
Nuit et Pt-Déjeuner	28,20 € 23,40 €
Demi-Pension	41,30 € 36,80 €
Pension Complète	54,30 € 45,00 €
TARIF NUIT BOOKING	
Nuit 1 personne	31,50 €
Nuit 2 personnes	63,00 €
Nuit 3 personnes	94,60 €

HEBERGEMENT

Résidence des Jardins

Adulte 2026 - 12 ans 2026

GROUPE ET INDIVIDUEL	
Nuit et petit-déjeuner "Jardins"	33,60 € 27,00 €
Demi-pension "Jardins"	50,10 € 43,70 €
Pension complète "Jardins"	65,00 € 55,90 €
GROUPE T.O. PARTENAIRES	
Nuit et petit déjeuner "Jardins"	28,80 € 23,90 €
Demi-pension "Jardins"	42,10 € 37,50 €
Pension complète "Jardins"	55,40 € 45,90 €
NUITÉE + PETIT DEJEUNER	
Nuit 1 personne "Jardins"	32,10 €
Nuit 2 personnes "Jardins"	64,30 €
Nuit 3 personnes "Jardins"	96,50 €
NUITÉE SEULE	
Nuit seule "Jardins"	28,80 € 23,90 €

HEBERGEMENT

Résidence des Terrasses

Adulte 2025 - 12 ans 2025

GRUPE ET INDIVIDUEL

Nuit et Pt-Déjeuner	39,00 €	32,90 €
Demi-Pension	55,40 €	49,10 €
Pension Complète	70,70 €	61,80 €

GRUPE T.O. PARTENAIRES

Nuit et Pt-Déjeuner	31,90 €	25,80 €
Demi-Pension	47,80 €	41,70 €
Pension Complète	62 €	53,40 €

TARIF NUITÉE

Chambre à 1 lit	38 €
Chambre à 2 lits	76 €
Chambre à 3 lits	114 €
Chambre à 4 lits	152 €

TARIF NUITÉE + PETIT DEJEUNER BOOKING

Nuit Booking 1 pax	46 €
Nuit Booking 2 pax	92 €
Nuit Booking 3 pax	138 €
Nuit Booking 4 pax	184 €

--	--

HEBERGEMENT

Résidence des Terrasses

Adulte 2026 - 12 ans 2026

GRUPE ET INDIVIDUEL

Nuit et petit-déjeuner "Terrasses"	39,80 €	33,60 €
Demi-pension "Terrasses"	56,50 €	50,10 €
Pension complète "Terrasses"	72,10 €	63,00 €

GRUPE T.O. PARTENAIRES

Nuit et petit-déjeuner "Terrasses"	32,50 €	26,30 €
Demi-pension "Terrasses"	48,80 €	42,50 €
Pension complète "Terrasses"	63,10 €	54,50 €

NUITÉE

Chambre à 1 lit "Terrasses"	38,90 €
Chambre à 2 lits "Terrasses"	77,50 €
Chambre à 3 lits "Terrasses"	117,00 €
Chambre à 4 lits "Terrasses"	156,00 €

NUITÉE + PETIT DEJEUNER BOOKING

Nuit booking 1 pax "Terrasses"	46,90 €
Nuit booking 2 pax "Terrasses"	93,80 €
Nuit booking 3 pax "Terrasses"	140,80 €
Nuit booking 4 pax "Terrasses"	187,70 €

NUITÉE SEULE

Nuit seule "Terrasses"	32,50 €	26,30 €
------------------------	---------	---------

HEBERGEMENT

Résidence

SUPPLEMENTS	2025 TTC
Supplément chambre single	10,00 €
Supplément animal hébergement	10,30 €
Clés perdues	17,00 €

Gratuités accordées :

Chauffeur (1 par groupe de 30 personnes)
Accompagnateur (1 par groupe de 30 personnes)

Camping

SUPPLEMENTS	2025 TTC
Coffret électrique mobile à partir de	60,70 €
Adaptateur camping	29,50 €
SERVICE	
Liquide vaisselle	2,30 €
Papier toilette	0,60 €

HEBERGEMENT

Résidence

SUPPLEMENTS	2026 TTC
Supplément chambre individuelle	10,20 €
Supplément animal hébergement	10,50 €
Clés perdues	17,30 €

Gratuités accordées :

Chauffeur (1 par groupe de 30 personnes)
Accompagnateur (1 par groupe de 30 personnes)

Camping

SUPPLEMENTS	2026 TTC
Coffret électrique mobile à partir de	61,90 €
Adaptateur camping	30,10 €
SERVICE	
Liquide vaisselle	2,30 €
Papier toilette	0,60 €

HEBERGEMENT AVEC PRESTATIONS

Plein air "Chalets"

Adulte 2025 - 12 ans 2025

GROUPE ET INDIVIDUEL - PENSION - COMPLETE	
Pas-De-Calais	51,00 €
Autres Départements	51,80 €
GROUPE ET INDIVIDUEL - DEMI - PENSION	
Pas-De-Calais	34,30 €
Autres Départements	35,20 €
GROUPE ET INDIVIDUEL - NUIT AVEC PETIT DEJEUNER	
Pas-De-Calais	20,70 €
Autres Départements	22,10 €
OPERATION SAC ADOS	
Séjour Sac Ados	278 €

HEBERGEMENT AVEC PRESTATIONS

Plein air "Chalets"

Adulte 2026 - 12 ans 2026

GROUPE ET INDIVIDUEL - PENSION - COMPLETE	
Pas-de-calais	52,00 €
Autres départements	52,80 €
GROUPE ET INDIVIDUEL - DEMI - PENSION	
Pas-de-calais	35,00 €
Autres départements	35,90 €
GROUPE ET INDIVIDUEL - NUIT AVEC PETIT DEJEUNER	
Pas-de-calais	21,10 €
Autres départements	22,50 €
OPERATION SAC ADOS	
Séjour sac ados	283,70 €

HEBERGEMENT SANS PRESTATIONS

Plein air "Chalets"

CHALET "CABANE" LA NUIT

2025 TTC

Scolaire Pas-De-Calais	11,30 €
Scolaire Autres Départements	12,10 €
Association, Centre Loisirs, Pas-De-Calais	13,00 €
Association, Centre Loisirs, Autres Dépts	13,70 €
Autres Catégories (Individuel, Entreprise, BDE...)	15,80 €

Plein air "Tentes"

CAMPING EMPLACEMENT (LA NUIT)

Scolaire Pas-de-Calais	6,40 €
Scolaire Autres Départements	7,50 €
Association, Centre Loisirs, Pas-de-Calais	8,80 €
Association, Centre Loisirs, Autres Dépts	9,50 €
Autres Catégories (Individuel, Entreprise, BDE...)	10,80 €

HEBERGEMENT SANS PRESTATIONS

Plein air "Chalets"

CHALET "CABANE" LA NUIT

2026 TTC

Scolaire pas-de-calais	11,50 €
Scolaire autres départements	12,30 €
Association, centre loisirs, pas-de-calais	13,30 €
Association, centre loisirs, autres dépts	14,00 €
Autres catégories (Individuel, entreprise, BDE...)	16,10 €

Plein air "Tentes"

CAMPING EMPLACEMENT (LA NUIT)

Scolaire pas-de-calais	6,50 €
Scolaire autres départements	7,70 €
Association, centre loisirs, pas-de-calais	9,00 €
Association, centre loisirs, autres dépts	9,70 €
Autres catégories (Individuel, entreprise, BDE...)	11,00 €

HEBERGEMENT SANS PRESTATIONS

Aire de Camping Car

2025 TTC

Aire de Stationnement 2H	2,90 €
Aire de Stationnement 24H	13,30 €
Aire de Stationnement 48H	26,50 €
Aire de Stationnement 72H	39,00 €

Hébergement Insolite

CAMPING "NID D'ILE" (LA NUIT)

Nuit et Pt-Déjeuner pour 2 personnes	125 €
Pack Famille 2 adultes + 1 enfant (nuit petit déj + 1 descente luge duo + 1 filet/pers)	162 €
Pack Famille Enfant supplémentaire	40 €

HEBERGEMENT SANS PRESTATIONS

Aire de Camping Car

2026 TTC

Aire de stationnement 2H	3,00 €
Aire de stationnement 24H	13,60 €
Aire de stationnement 48H	27,00 €
Aire de stationnement 72H	39,80 €

Hébergement Insolite

CAMPING "NID D'ILE" (LA NUIT)

Nuit et petit-déjeuner pour 2 personnes	127,10 €
Pack famille 2 adultes + 1 enfant (nuit petit déj + 1 descente luge duo + 1 filet/pers)	165,20 €
Pack famille enfant supplémentaire	41,00 €

HEBERGEMENT ACM

Chalets Cabanes

FORFAIT TOIMONTOIT (2 NUITS/3 JOURS) 2025 TTC

Chalet Pas de Calais (10 Enf + 2 Adultes)	577,50 €
Chalet Autres dépts (10 Enf + 2 Adultes)	629,20 €
FORFAIT TOIMONTOIT (4 NUITS/5 JOURS)	
Chalet Pas de Calais (10 Enf + 2 Adultes)	969,10 €
Chalet Autres dépts (10 Enf + 2 Adultes)	1 052,70 €

Emplacements Tentés

FORFAIT BELLETOILE (2 NUITS/3 JOURS)

Emplacement Pas de Calais (12 Enf + 2 Adultes)	405,90 €
Emplacement Autres dépts (12 Enf + 2 Adultes)	457,60 €

FORFAIT BELLETOILE (4 NUITS/5 JOURS)

Emplacement Pas de Calais (12 Enf + 2 Adultes)	674,30 €
Emplacement Autres dépts (12 Enf + 2 Adultes)	763,40 €

HEBERGEMENT ACM

Chalets Cabanes

FORFAIT TOIMONTOIT (2 NUITS/3 JOURS) 2026 TTC

Chalet pas de-calais (10 enf + 2 adultes)	589,10 €
Chalet autres dépts (10 enf + 2 adultes)	641,80 €
FORFAIT TOIMONTOIT (4 NUITS/5 JOURS)	
Chalet pas-de-calais (10 enf + 2 adultes)	988,50 €
Chalet autres dépts (10 enf + 2 adultes)	1 073,80 €

Emplacements Tentés

FORFAIT BELLETOILE (2 NUITS/3 JOURS)

Emplacement pas-de-calais (12 enf + 2 adultes)	414,00 €
Emplacement autres dépts (12 enf + 2 adultes)	466,80 €

FORFAIT BELLETOILE (4 NUITS/5 JOURS)

Emplacement pas de calais (12 enf + 2 adultes)	687,80 €
Emplacement autres dépts (12 enf + 2 adultes)	778,70 €

LOCATION

Salles de Réunion

LOCATION (1/2 JOURNEE)

	2025 TTC
Grande salle	321 €
Petite salle	226 €
Location d'un vestiaire (unité)	21,20 €

LOCATION (JOURNEE)

Grande salle	578 €
Petite salle	321 €

Mise à disposition d'équipements divers à titre gracieux, lors de prestations incluant la restauration et ou l'hébergement.

Salle Polyvalente

LOCATION (1/2 JOURNEE)

Salle polyvalente	1 619 €
LOCATION (JOURNEE)	
Salle polyvalente	3 004 €
CHAUFFAGE	
Salle polyvalente (tarif de l'heure par aérotherme)	45 €

Mise à disposition d'équipements divers à titre gracieux, lors de prestations incluant la restauration et ou l'hébergement.

LOCATION

Salles de Réunion

LOCATION (1/2 JOURNEE)

	2026 TTC
Grande salle	328 €
Petite salle	230 €
Location d'un vestiaire à l'unité	22 €

LOCATION (JOURNEE)

Grande salle	589 €
Petite salle	328 €

Mise à disposition d'équipements divers à titre gracieux, lors de prestations incluant la restauration et ou l'hébergement.

Salle Polyvalente

LOCATION (1/2 JOURNEE)

Salle polyvalente	1 652 €
LOCATION (JOURNEE)	
Salle polyvalente	3 064 €
CHAUFFAGE	
Salle polyvalente tarif à l'heure (par aérotherme)	46 €

Mise à disposition d'équipements divers à titre gracieux, lors de prestations incluant la restauration et ou l'hébergement.

LOCATION

SPA

ESPACE BIEN-ÊTRE

2025 TTC

Forfait Espace sauna, hammam, jacuzzi de l'heure pour 10 personnes (groupes)	93,50 €
Accès Espace sauna, hammam, jacuzzi par personne pour 2 heures (individuels)	12,50 €

LOCATION

SPA

ESPACE BIEN-ÊTRE

2026 TTC

Forfait espace sauna, hammam, jacuzzi tarif à l'heure pour 10 personnes (groupes)	95,40 €
Accès espace sauna, hammam, jacuzzi durée 2 heures tarif par personne (individuels)	12,80 €

LOCATION

Prestation de service

2025 TTC

Tarif horaire travaux et prestations en régie	22 €
Gardiennage de jour (semaine du lundi soir au vendredi matin de 22h à 17h) de l'heure	49 €
Gardiennage de nuit (week-end du vendredi soir au lundi matin 22h 7h) de l'heure	64,00 €
Prestation pour soirée (à partir de)	375 €
Vente de bois sur pied (prix unitaire du stère)	10 €
Vente de bois de chauffage le m2	17,6 €
Occupation du domaine	650 €

LOCATION

Prestation de service

2026 TTC

Tarif horaire travaux et prestations en régie	22 €
Forfait nettoyage / configuration tarif à l'heure	22 €
Gardiennage de jour à l'heure (semaine du lundi matin au vendredi soir de 7h à 22h)	50 €
Gardiennage de nuit à l'heure (week-end du vendredi soir au lundi matin 22h 7h)	65 €
Prestation pour soirée à partir de	383 €
Vente de bois sur pied prix unitaire du stère	10 €
Vente de bois de chauffage sur pied le m3 à partir de	17,60 €
Occupation du domaine	663 €

LOCATION

Matériel

LOCATION	2025 TTC
Location de matériel (tables, chaises,...) à partir de	61 €
Location mobilière à partir de	55 €
Location immobilière à partir de	165 €
Location de vélo électrique 1/2 journée	24 €
Location vélo électrique la journée	44 €

LOCATION

Matériel

LOCATION	2026 TTC
Location de matériel (tables, chaises,...) à partir de	62 €
Location mobilière à partir de	56 €
Location immobilière à partir de	168 €
Location de vélo électrique 1/2 journée	25 €
Location vélo électrique la journée	45 €

RESTAURATION

Encas

ACCUEIL CAFE 2025 TTC

1 Café ou thé	2,00 €
1 Café ou thé + 2 Mini-Viennoiseries + eau	3,10 €
1 Café ou thé + 2 Mini-Viennoiseries + 1 Jus d'Orange	4,70 €
1 Café ou thé + 1 Trilogie de Mini-Viennoiseries	4,70 €
1 Café ou thé + 1 Trilogie de Mini-Viennoiseries + 1 Jus d'Orange	6,40 €
Pause 1 café ou thé + 4 Mini-Pâtisseries	5,20 €
Pause Gourmande 1 café + 4 Mini-Pâtisseries	6,40 €
1 Chocolat + 2 Mini-Viennoiseries	4,20 €
1 Chocolat + 1 Jus d'Orange + 2 Mini-Viennoiseries	6,20 €

GOUTER

Goûter Classique (1 soda/eau + 1 fruit + 1 pâtisserie sèche + 1 barre de céréales)	6,80 €
Collation (1 Jus de fruit, 1 barre de céréales, 1 fruit, 1 pâtisserie)	5,60 €
Collation (1 Jus de fruit, 2 biscuits secs)	3,80 €
Formule goûter (Gaufre ou crêpe + café ou sirop a l'eau)	4,80 €
Formule goûter (Gaufre ou crêpe + capuccino ou chocolat chantilly)	6,50 €
Formule gourmande (1 troyézienne/Tiramisu/Panini nutella + boisson fruits mixés)	7,00 €
Café Gourmand (Café + 3 mignardises sucrées)	6,20 €

PLANCHE APERITIF

Saucisson artisanal	5,20 €
Planche à partager	11,10 €
Planche mixte "charcuterie fromage"	11,30 €
Panier apéro Nid d'Ile	20,50 €
Panier pique-nique Nid d'Ile	20,50 €

PIQUE-NIQUE

Panier pique-nique classique (Sandwich, chip's 30 gr, Pom gourde, eau 50 Cl)	6,90 €
--	--------

RESTAURATION

Encas

ACCUEIL CAFE 2026 TTC

1 Café ou thé	2,00 €
1 Café ou thé + 2 mini-viennoiseries + eau	3,20 €
1 Café ou thé + 2 mini-viennoiseries + 1 Jus d'orange	4,80 €
1 Café ou thé + 1 trilogie de mini-viennoiseries	4,80 €
1 Café ou thé + 1 trilogie de mini-viennoiseries + 1 Jus d'orange	6,50 €
Pause 1 café ou thé + 4 mini-pâtisseries	5,30 €
Pause gourmande 1 café + 4 mini-pâtisseries	6,50 €
1 Chocolat + 2 mini-viennoiseries	4,30 €
1 Chocolat + 1 Jus d'orange + 2 mini-viennoiseries	6,30 €

GOUTER

Goûter classique (1 soda/eau + 1 fruit + 1 pâtisserie sèche + 1 barre de céréales)	6,90 €
Collation (1 Jus de fruit, 1 barre de céréales, 1 fruit, 1 pâtisserie)	5,70 €
Collation (1 Jus de fruit, 2 biscuits secs)	3,90 €
Formule goûter (Gaufre ou crêpe + café ou sirop a l'eau)	4,90 €
Formule goûter (Gaufre ou crêpe + capuccino ou chocolat chantilly)	6,60 €
Formule gourmande (1 troyézienne/Tiramisu/Panini nutella + boisson fruits mixés)	7,10 €
Café gourmand (café + 3 mignardises sucrées)	6,30 €

PLANCHE APERITIF

Saucisson artisanal	5,30 €
Planche à partager	11,30 €
Planche mixte (charcuterie fromage)	11,50 €
Panier apéro nid d'Ile	20,90 €
Panier pique-nique nid d'Ile	20,90 €

PIQUE-NIQUE

Panier pique-nique classique (Sandwich, chip's 30 gr, Pom gourde, eau 50 Cl)	7,00 €
--	--------

Panier pique-nique Olhain (Sandwich, chip's 30gr, Pom gourde, Pâtisserie sèche, fruit, eau 50 Cl)	9,00 €
Pique-nique "Duo de Sandwich" (+ Salade composée + Dessert du jour + vitfel 50cl)	21,50 €
Box Pique-nique enfant	12,50 €

Panier pique-nique Olhain (Sandwich, chip's 30gr, Pom gourde, Pâtisserie sèche, fruit, eau 50 Cl)	9,20 €
Pique-nique duo de sandwich (+ Salade composée + Dessert du jour + vitfel 50cl)	21,90 €
Box pique-nique enfant	12,80 €

RESTAURATION

Self

PETIT DEJEUNER

2025 TTC

Petit déjeuner + 12 ans hors pension	6,80 €
Petit déjeuner - 12 ans hors pension	5,40 €
Petit déjeuner formule hébergement	8,70 €
Petit déjeuner plateau	6,20 €

MENUS

Menu Enfant Self (Plat-Dessert-pain-Boisson)	9,10 €
Dessert	5,20 €
Fromage	5,20 €
Yaourt	3,00 €
1 Met	10,70 €
2 Mets	15,90 €
3 Mets	20,60 €
Supplément Spécialité du chef	3,10 €
Sauce du chef	0,70 €
Assiette de légumes	6,50 €
Assiette de Frites (grande)	4,30 €
Assiette de Frites (petite)	3,30 €
Repas scolaire	5,50 €
Repas tarif préférentiel	5,40 €
Repas personnel	4,50 €
Repas (accord collectif)	12,00 €

TARIF NEGOCIES DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL PJJ

Tarif PJJ (PDJ + Déjeuner + Dîner)	27,10 €
------------------------------------	---------

ACM

Petit Déjeuner ACM	4,90 €
Repas ACM (Déjeuner ou Dîner)	10,90 €
Pique-nique ACM	8,00 €

RESTAURATION

Self

PETIT DEJEUNER

2026 TTC

Petit déjeuner + 12 ans hors pension	6,90 €
Petit déjeuner - 12 ans hors pension	5,50 €
Petit déjeuner formule hébergement	8,90 €
Petit déjeuner plateau	6,30 €

MENUS

Menu enfant self (Plat-Dessert-pain-Boisson)	9,10 €
Dessert	5,30 €
Fromage	5,30 €
Yaourt	3,10 €
1 plat au self	10,90 €
Entrée / plat ou plat / dessert self	16,20 €
Entrée / plat / dessert self	21,00 €
Supplément spécialité du chef	3,20 €
Sauce du chef	0,70 €
Assiette de légumes	6,60 €
Assiette de frites (grande)	4,40 €
Assiette de frites (petite)	3,40 €
Repas scolaire	5,60 €
Repas tarif préférentiel	5,50 €
Repas personnel	4,50 €
Repas accord entrée plat ou plat / dessert et une boisson	12,20 €

Tarif PJJ (PDJ + déjeuner + dîner)	27,10 €
------------------------------------	---------

ACM

Petit déjeuner ACM	5,00 €
Repas ACM (Déjeuner ou Dîner)	11,10 €
Pique-nique ACM	8,20 €

PAIN

Pain	0,80 €
Baguette	1,30 €
Petit pain au lait	1,00 €
Croissant seul	1,00 €

PAIN

Pain	0,80 €
Baguette	1,30 €
Petit pain au lait	1,00 €
Croissant seul	1,00 €

RESTAURATION

Réception à la demande

SERVICE A TABLE 2025 TTC

Repas servi à table	19,00 €
Repas servi à table Entrée-Plat-Dessert	27,00 €
Repas servi à table Entrée-Plat-Fromage+Dessert	35,00 €

BUFFET

Menus et Buffets réception à la demande	19,00 €
Buffet Froid classique Entrée-Plat-Dessert	24,00 €
Buffet Froid supérieur Entrée-Plat-Fromage-Dessert	33,00 €
Buffet Chaud Entrée-Plat-Dessert-Fromage-Dessert	35,00 €

FORMULE SEMINAIRE PASSAGE SELF

Formule séminaire (PD + pain)	18,40 €
Formule séminaire (EPD + pain)	23,60 €
Formule séminaire (EPDF + pain)	28,80 €

DIVERS RESTAURATION GOLF

Repas du Golf + boissons comprises	25,00 €
------------------------------------	---------

RESTAURATION

Réception à la demande

SERVICE A TABLE 2026 TTC

Repas servi à table entrée-plat ou plat-dessert	25,00 €
Repas servi à table entrée-plat-dessert	32,50 €
Repas servi à table entrée-plat-fromage + dessert	40,00 €

BUFFET

Menus et buffets réception à la demande à partir de	19,40 €
Buffet froid classique entrée-plat-dessert	24,50 €
Buffet froid supérieur entrée-plat-fromage-dessert	33,70 €
Buffet chaud entrée-plat-dessert-fromage-dessert	35,70 €

FORMULE SEMINAIRE PASSAGE SELF

Formule self séminaire (PD + pain)	19,40 €
Formule self séminaire (EPD + pain)	24,20 €
Formule self séminaire (EPDF + pain)	29,50 €

DIVERS RESTAURATION GOLF

Repas du golf + boissons comprises	25,50 €
------------------------------------	---------

FORMULE SELF HORS PC

Formule self hors PC (EP ou PD + pain)	18,80 €
Formule self hors PC (EPD + pain)	24,10 €

RESTAURATION

Reception à la demande

PETITS FOURS CHAUDS	Nbr de pièces/plateau	Prix/plateaux 2025 TTC
Mini double cheese burger	40	92,00 €
Mini muffin salé	32	56,30 €
Mini feuilleté aux escargots	24	37,60 €
Mini vol au vent	24	65,80 €
Mini samoussas	24	34,90 €

LES MINIS SANDWICHES / VERRINES

Les mini wraps 1 (Poissons / végétarien)	50	53,70 €
Les mini wraps 2 (Viandes / végétarien)	50	53,70 €
Les sandwiches wraps 1 (Poissons / végétariens)	20	53,70 €
Les sandwiches wraps 2 (Viandes / végétariens)	20	53,70 €
Les navettes	25	69,90 €
Verrines	24	37,60 €
Verrines de saison	24	59,00 €
Les mini faluches	25	55,00 €
Les buns colorés	20	48,30 €
Les sandwiches petits pains	20	33,50 €

LES PLAISIRS SUCRES

Les mignardises sucrées	20	34,90 €
Petits fours tradition	24	41,60 €
Les macarons	24	44,30 €
Tarte du jour (8 parts)	8	17,60 €

COCKTAILS

3 toasts sucrés ou 3 toasts salés		3,10 €
3 toasts sucrés et 3 toasts salés		6,10 €
Pièces Cocktail (4 pièces supérieures/pers)		11,70 €
Prestation Cocktail		15,50 €
Cocktail apéritif classique (3 pièces de canapés salés, 1 kir ou soft ou bière)		6,40 €
Cocktail apéritif supérieur (4 pièces de canapés salés, 1 kir ou soft ou bière)		14,70 €

RESTAURATION

Reception à la demande

PETITS FOURS CHAUDS	Nbr de pièces/plateau	Prix/plateaux 2026 TTC
Mini double cheese burger	40	93,80 €
Mini muffin salé	32	57,40 €
Mini feuilleté aux escargots	24	38,40 €
Mini vol au vent	24	67,10 €
Mini samoussas	24	35,60 €

LES MINIS SANDWICHES / VERRINES

Les mini wraps 1 poissons / végétarien	50	54,80 €
Les mini wraps 2 viandes / végétarien	50	54,80 €
Les sandwiches wraps 1 poissons / végétariens	20	54,80 €
Les sandwiches wraps 2 viandes / végétariens	20	54,80 €
Les navettes	25	71,30 €
Verrines	24	38,40 €
Verrines de saison	24	60,20 €
Les mini faluches	25	56,10 €
Les buns colorés	20	49,30 €
Les sandwiches petits pains	20	34,20 €

LES PLAISIRS SUCRES

Les mignardises sucrées	20	35,60 €
Petits fours tradition	24	42,40 €
Les macarons	24	45,20 €
Tarte du jour (8 parts)	8	18,00 €

COCKTAILS

3 toasts sucrés ou 3 toasts salés		3,20 €
3 toasts sucrés et 3 toasts salés		6,20 €
Pièces cocktail (4 pièces supérieures/pers)		18,00 €
Prestation cocktail		15,80 €
Cocktail apéritif classique (3 pièces de canapés salés, 1 kir ou soft ou bière)		6,50 €
Cocktail apéritif supérieur (4 pièces de canapés salés, 1 kir ou soft ou bière)		15,00 €

Pass Cocktail	14,10 €
Option à la carte (Création sur mesure) par personne	5,00 €

Pass cocktail	20,00 €
Option à la carte (création sur mesure par personne)	5,00 €
Option menu amélioré	5,00 €

SNACK-FOOD TRUCK

Restauration légère salée (Vente à emporter)

SNACKING

2025 TTC

Cornet de Frites (grand)	4,30 €
Cornet de Frites (petit)	3,30 €
Frite saucisse ou merguez	5,50 €
Frite mexicanos ou fricadelle	6,80 €
Américain saucisse ou merguez	6,90 €
Mexicanos - fricadelle	2,50 €
Merguez - saucisse	1,80 €
Américain fricadelle ou mexicanos	8,30 €
Croqu'Olhain	6,30 €
Repas snack (ex: frite saucisse) + 1 glace + 1 boisson	12,40 €

SANDWICH

Sandwich (à partir de)	3,50 €
Pain bagnat "thon ou surimi ou poulet"	5,70 €
Sandwich "Jambon ou mozzarella ou Brie"	4,20 €
Sandwich chaud	5,60 €
Formule déjeuner "1 sandwich sauf panini + eau 50 Cl + 1 gourmandise"	9,00 €

SNACK-FOOD TRUCK

Restauration légère salée (Vente à emporter)

SNACKING

2026 TTC

Cornet de frites (grand)	4,40 €
Cornet de frites (petit)	3,40 €
Frite saucisse ou merguez	5,60 €
Frite mexicanos ou fricadelle	6,90 €
Américain saucisse ou merguez	7,00 €
Mexicanos - fricadelle	2,60 €
Merguez - saucisse	1,80 €
Américain fricadelle ou mexicanos	8,50 €
Croqu'olhain	6,40 €
Repas snack ex: frite saucisse + 1 glace + 1 boisson	12,60 €

SANDWICH

Sandwich à partir de	3,60 €
Pain bagnat thon ou surimi ou poulet	5,80 €
Sandwich jambon ou mozzarella ou Brie	4,30 €
Sandwich chaud	5,70 €
Formule déjeuner "1 sandwich sauf panini + eau 50 Cl + 1 gourmandise"	9,20 €

SNACK-FOOD TRUCK

Restauration légère salée (Vente à emporter)

PANINI

2025 TTC

Panini "Jambon ou mozzarella ou chèvre"	6,40 €
Panini Poulet, fromage "Emincé de poulet, cheddar"	7,00 €
Panini sucré	3,60 €

AUTRES

Croque Monsieur	6,10 €
Quiche	5,30 €
Pizza	10,10 €
Restauration légère diverses	5,00 €
Salade Crudités "salade, tomates, carottes râpées, oignons grillés"	2,90 €
Soupe	2,90 €

GOURMANDISES LOCALES

Miel d'Olhain	9,00 €
Bonbons au miel	4,50 €

SNACK-FOOD TRUCK

Restauration légère salée (Vente à emporter)

PANINI

2026 TTC

Panini jambon ou mozzarella ou chèvre	6,50 €
Panini poulet, fromage (Emincé de poulet, cheddar)	7,10 €
Panini sucré	3,70 €

AUTRES

Croque monsieur	6,20 €
Quiche	5,40 €
Pizza	10,30 €
Restauration légère diverses	5,10 €
Salade crudités (salade, tomates, carottes râpées, oignons grillés)	3,00 €
Soupe	3,00 €

GOURMANDISES LOCALES

Miel d'olhain	9,00 €
Bonbons au miel	4,60 €

SNACK-FOOD TRUCK

Restauration légère sucrée (Vente à emporter)

2025 TTC

Tarte au sucre	2,90 €
Donuts au sucre ou chocolat	2,20 €
Brioche perdue	4,10 €
Big Muffin	3,60 €
Mini beignet X 3	2,50 €
Méga Cookies	2,90 €
Pâtisserie	4,00 €
Gâteau la part	5,40 €
Crêpe	3,90 €
Gaufre au Sucre ou Chocolat ou Chantilly	4,00 €
Supplément Chantilly	0,60 €
Supplément Coulis	0,50 €
Lion - Twix	1,90 €
Kit kat - Mars - Snickers	1,90 €
Kinder bueno	2,40 €
Bonbon le sachet	2,30 €
Sucette Chupa	1,00 €
Chips 75 g	1,90 €

SNACK-FOOD TRUCK

Restauration légère sucrée (Vente à emporter)

2026 TTC

Tarte au sucre	3,00 €
Donuts au sucre ou chocolat	2,20 €
Brioche perdue	4,20 €
Big muffin	3,70 €
Mini beignet x 3	2,60 €
Méga cookies	3,00 €
Pâtisserie	4,10 €
Gâteau la part	5,50 €
Crêpe	4,00 €
Gaufre au sucre ou chocolat ou chantilly	4,10 €
Supplément chantilly	0,60 €
Supplément coulis	0,50 €
Lion - Twix	1,90 €
Kit kat - Mars - Snickers	1,90 €
Kinder bueno	2,40 €
Bonbon le sachet	2,30 €
Sucette chupa	1,00 €
Chips 75 g	1,90 €

SNACK-FOOD TRUCK

Les Glaces

2025 TTC

Glace 1 boule	2,40 €
Glace 2 boules	3,90 €
Glace 3 boules	5,60 €
Glace artisanale 10 Cl	3,60 €
Glace Haribo	3,40 €
Glace Super Twister	3,40 €
Glace Calippo Cola/Fraise	3,40 €
Glace Crunch pop's	3,60 €
Glace Fusée Nestlé	2,20 €
Glace Rocket	2,30 €
Glace Le Roi Lion	2,60 €
Glace Cornetto	3,70 €
Glace Magnum	3,90 €
Glace Solero	3,90 €
Glace Mister Freeze	0,90 €

SNACK-FOOD TRUCK

Les Glaces

2026 TTC

Glace 1 boule	2,40 €
Glace 2 boules	4,00 €
Glace 3 boules	5,70 €
Glace artisanale 10 cl	3,70 €
Glace Haribo	3,50 €
Glace Super Twister	3,50 €
Glace Calippo cola / fraise	3,50 €
Glace Crunch Pop's	3,70 €
Glace fusée Nestlé	2,20 €
Glace Rocket	2,30 €
Glace le Roi Lion	2,70 €
Glace Cornetto	3,80 €
Glace Magnum	4,00 €
Glace Solero	4,00 €
Glace Mister Freeze	0,90 €

2025 TTC

LES BIERES PRESSION

Pils Pression 25 Cl (golf)	4,00 €
Pils Pression 25 Cl (Exemple : Page 24 Blonde)	4,40 €
Pils 33 Cl	5,00 €
Pils 50 Cl	6,70 €
Galopin Pils 12,5 Cl	2,30 €
Galopin Pils 12,5 Cl (golf)	2,30 €
Bière Blanche pression 25 Cl	4,20 €
Bière Blanche pression 33 Cl	4,90 €
Bière Blanche pression 50 Cl	6,50 €
Galopin Bière Blanche pression 12,5 Cl	2,20 €
Bière supérieure pression 25 Cl (ex: Goudale)	4,80 €
Bière supérieure pression 33 Cl	5,70 €
Bière supérieure pression 50 Cl	7,50 €
Galopin bière supérieure pression 12,5 Cl	2,40 €
Bière fruitée pression 25 Cl (Ex : Goudale Rubis)	4,70 €
Bière fruitée pression 33 Cl	5,60 €
Bière fruitée pression 50 Cl	7,30 €
Galopin Bière fruitée pression 12,5 Cl	2,40 €
Bière événement pression 25 Cl (Ex: Noël, Printemps...)	4,80 €
Bière événement pression 33 Cl	5,70 €
Bière événement pression 50 Cl	7,50 €
Galopin Bière événement pression 12,5 Cl	2,40 €
Monaco 25 Cl	4,40 €
Monaco 33 Cl	5,00 €
Monaco 50 Cl	6,70 €
Panaché 25 Cl	4,20 €
Panaché 33 Cl	4,90 €
Panaché 50 Cl	6,50 €

2026 TTC

LES BIERES PRESSION

Pils pression 25 cl golf	4,10 €
Pils pression 25 cl ex : Page 24 Blonde	4,50 €
Pils 33 cl	5,10 €
Pils 50 cl	6,80 €
Galopin Pils 12,5 cl	2,30 €
Galopin Pils 12,5 cl golf	2,30 €
Bière blanche pression 25 cl	4,30 €
Bière blanche pression 33 cl	5,00 €
Bière blanche pression 50 cl	6,60 €
Galopin bière blanche pression 12,5 cl	2,20 €
Bière supérieure pression 25 cl ex : Goudale	4,90 €
Bière supérieure pression 33 cl	5,80 €
Bière supérieure pression 50 cl	7,70 €
Galopin bière supérieure pression 12,5 cl	2,40 €
Bière fruitée pression 25 cl ex : Goudale Rubis	4,80 €
Bière fruitée pression 33 cl	5,70 €
Bière fruitée pression 50 cl	7,40 €
Galopin bière fruitée pression 12,5 cl	2,40 €
Bière événement pression 25 cl ex : Noël, Printemps	4,90 €
Bière événement pression 33 cl	5,80 €
Bière événement pression 50 cl	7,70 €
Galopin bière événement pression 12,5 cl	2,40 €
Monaco 25 cl	4,50 €
Monaco 33 cl	5,10 €
Monaco 50 cl	6,80 €
Panaché 25 cl	4,30 €
Panaché 33 cl	5,00 €
Panaché 50 cl	6,60 €

Picon Bière 25 CL	4,90 €
Picon Bière 33 CL	5,80 €
Picon Bière 50 CL	7,90 €

BAR

Boissons Alcoolisées

LES BIERES BOUTEILLES

2025 TTC

Bière sans alcool 25 CL	4,10 €
Bière Locale 75Cl (Ex: Page 24, goudale)	8,70 €
Bière Bouteille 33 Cl (Ex : Desperados...)	5,30 €
Bière Canette 33 Cl	4,20 €
Fût de Bière supérieur 20 L (Ex : Goudale) 80 bières	187,50 €
Fût de Bière locale 30 L (Ex : Page 24) 110 bières	213,50 €
Fût de Bière supérieure 30 L (Ex : Goudale) 110 bières	232,50 €

Picon bière 25 cl	5,00 €
Picon bière 33 cl	5,90 €
Picon bière 50 cl	8,10 €

BAR

Boissons Alcoolisées

LES BIERES BOUTEILLES

2026 TTC

Bière sans alcool 25 cl	4,20 €
Bière locale 75 cl ex : Page 24, Goudale , biere du parc 75 cl	8,90 €
Bière bouteille 33 cl ex : Desperados	5,40 €
Bière canette 33 cl	4,30 €
Fût de bière supérieur 20 L ex : Goudale 80 bières	191,30 €
Fût de bière locale 30 L ex : Page 24 110 bières	217,80 €
Fût de bière supérieure 30 L ex : Goudale 110 bières	237,20 €

BAR

Boissons Alcoolisées

LES APERITIFS

2025 TTC

Ricard	3,80 €
Perroquet	4,00 €
Martini Rouge ou Blanc	3,80 €
Kir vin blanc	4,00 €
kir pétillant au Crémant de Loire	4,30 €
Porto Blanc, Rouge 4CL	4,30 €
Picon Vin Blanc	4,30 €
Cocktail maison	6,80 €
Vodka 4 Cl	6,60 €
Whisky 4 CL	6,60 €
Whisky Local 4 CL	6,80 €
Cidre Bouteille 27,5 CL	3,50 €

BAR

Boissons Alcoolisées

LES APERITIFS

2026 TTC

Ricard	3,90 €
Perroquet	4,10 €
Martini rouge ou blanc	3,90 €
Kir vin blanc	4,10 €
kir pétillant au crémant de Loire	4,40 €
Porto blanc, rouge 4 cl	4,40 €
Picon vin blanc	4,40 €
Cocktail maison	6,90 €
Vodka 4 cl	6,70 €
Whisky 4 cl	6,70 €
Whisky local 4 cl	6,90 €
Cidre bouteille 27,5 cl	3,60 €

BAR

Boissons Alcoolisées

LES VINS "Service à table"

	2025 TTC
Vin blanc 75 CL	20,00 €
Vin rouge 75 CL	20,00 €
Vin rosé 75 CL	20,00 €

LES VINS

Verre de Vin Rouge	2,20 €
Verre de Vin Blanc	2,20 €
Verre de Vin Rosé	2,20 €
Pichet de Vin 25 CL	4,00 €

CHAMPAGNE

Champagne la btlle 75 CL	48,60 €
Champagne la coupe 12,5 CL	9,40 €

VINS MOUSSEUX

Vin mousseux la btlle 75 CL	22,60 €
Vin mousseux la coupe 12,5 CL	4,40 €
Bouteille de vin 37,5 CL	3,60 €
Vin Local 75 CL	14,90 €
Vin Terre de grés Demoiselle blanche	18,00 €
Vin Terre de grés Dolmen	23,00 €
Vin Terre de grés Table des fées	22,00 €
Pichet de Vin Local 25 CL	7,50 €

BAR

Boissons Alcoolisées

LES VINS "Service à table"

	2026 TTC
Vin blanc 75 cl	20,40 €
Vin rouge 75 cl	20,40 €
Vin rosé 75 cl	20,40 €

LES VINS

Verre de vin rouge	2,20 €
Verre de vin blanc	2,20 €
Verre de vin rosé	2,20 €
Pichet de vin 25 cl	4,10 €

CHAMPAGNE

Champagne la bouteille 75 cl	49,60 €
Champagne la coupe 12,5 cl	9,60 €

VINS MOUSSEUX

Vin mousseux la bouteille 75 cl	23,10 €
Vin mousseux la coupe 12,5 cl	4,50 €
Bouteille de vin 37,5 cl	3,70 €
Vin local 75 cl	15,20 €
Vin Terre de grés Demoiselle blanche	18,40 €
Vin Terre de grés Dolmen	23,50 €
Vin Terre de grés Table des Fées	22,40 €
Pichet de vin local 25 cl	7,70 €

BAR

Boissons Alcoolisées

LES DIGESTIFS

2025 TTC

Genièvre de Houle 4 CL	7,90 €
Cognac 2 CL	3,80 €
Get 27 4 CL	5,90 €
Gin 4 CL	6,10 €
Rhum Blanc 4 CL	6,40 €
Kirsch 4 CL	3,60 €
Fleur de bière 4 CL	6,80 €
Cointreau 4 CL	6,10 €
Calvados 4 CL	7,20 €
Armagnac 4 CL	7,20 €
Shooter 4 CL	6,80 €
Chti genepi	5,90 €
Shooter 4 CL + Tapas	7,80 €

BAR

Boissons Alcoolisées

LES DIGESTIFS

2026 TTC

Genièvre de Houle 4 cl	8,10 €
Cognac 2 cl	3,90 €
Get 27 4 cl	6,00 €
Gin 4 cl	6,20 €
Rhum blanc 4 cl	6,50 €
Kirsch 4 cl	3,70 €
Fleur de bière 4 cl	6,90 €
Cointreau 4 cl	6,20 €
Calvados 4 cl	7,30 €
Armagnac 4 cl	7,30 €
Shooter 4 cl	6,90 €
Chti genepi 4 cl	6,00 €
Shooter 4 cl + tapas	8,00 €

BAK

Boissons

LES EAUX

2025 TTC

Vittel 50 Cl	3,00 €
Perrier 33 Cl avec et ou rondelle de citron, sirop	3,90 €
San pellegrino 50 Cl	3,90 €
Eau gazeuse en L (Restauration)	2,70 €
Eau de source 1,5L (Restauration)	2,70 €
Eau 50 Cl (Bar) Cristaline	2,10 €
Eau 1,5 L (groupes) Cristaline	0,70 €
Sirop à l'eau	1,80 €

LES SODAS

Ecocup	0,40 €
Diabolo	3,40 €
Limonade 25 Cl	2,10 €
Coca-Cola 33 Cl - Coca-Cola zéro 33 Cl	4,00 €
Orangina 25 Cl	4,00 €
Schweppes 25 Cl - Schweppes Agrum's 25 Cl	4,00 €
Ice tea 25 Cl (Golf)	4,00 €
Boisson menu enfant	2,00 €
Sodas boîte 33 Cl (Coca, Oasis, Ice tea...)	2,90 €
Jus de fruit ou Coca en L (Restauration)	5,60 €
Limonade locale 25 Cl	2,40 €

LES JUS DE FRUITS

Pago	4,00 €
Verre de jus d'orange (groupes)	1,80 €
Cocktail maison sans alcool	4,80 €
Boisson fruits mixés Smoothie	4,50 €
Chicorée Frappée	3,00 €

BAK

Boissons

LES EAUX

2026 TTC

Vittel 50 cl	3,00 €
Perrier 33 cl avec et ou rondelle de citron, sirop	4,00 €
San pellegrino 50 cl	4,00 €
Eau gazeuse en L (restauration)	2,80 €
Eau de source 1,5 L (restauration)	2,80 €
Eau 50 cl Cristaline (bar)	2,10 €
Eau 1,5 L Cristaline (groupes)	0,70 €
Sirop à l'eau	1,80 €

LES SODAS

Ecocup	0,40 €
Diabolo	3,50 €
Limonade 25 cl	2,10 €
Coca-Cola 33 cl - Coca-Cola zéro 33 cl	4,10 €
Orangina 25 cl	4,10 €
Schweppes 25 Cl - Schweppes Agrum's 25 cl	4,10 €
Ice tea 25 cl (golf)	4,10 €
Boisson menu enfant	2,00 €
Sodas boîte 33 cl ex Coca, Oasis, Ice tea	3,00 €
Jus de fruit ou Coca en L (restauration)	5,70 €
Limonade locale 25 cl	2,40 €

LES JUS DE FRUITS

Pago	4,00 €
Verre de jus d'orange (groupes)	1,80 €
Cocktail maison sans alcool	4,90 €
Boisson fruits mixés Smoothie	4,60 €
Chicorée Frappée	3,10 €

BAR

Boissons

DROITS DE BOUCHON

2025 TTC

Droit de bouchon Bteille de vin	4,60 €
Droit de bouchon Apéritif 4 pers	8,10 €

FORFAIT BOISSON

Forfait boisson n°1 (1/4 vin ou 1bière ou 1 soft + café)	6,80 €
Forfait boisson n°2 (2 bières + vin - eau - café soft/1 bouteille pour 6)	11,00 €
Forfait boisson n°3 sans alcool (1 soft - café)	6,00 €

BAR

Boissons

DROITS DE BOUCHON

2026 TTC

Droit de bouchon bouteille de vin	4,70 €
Droit de bouchon Apéritif 4 pers	8,30 €

FORFAIT BOISSON

Forfait boisson n°1 (1/4 vin ou 1bière ou 1 soft + café)	6,90 €
Forfait boisson n°2 (2 bières + vin - eau - café soft/1 bouteille pour 6)	11,20 €
Forfait boisson n°3 sans alcool (1 soft - café)	6,10 €
Forfait boisson menu amélioré (3 boissons + 1 café)	11,00 €

BAR

Boissons Chaudes

2025 TTC

Café ou café allongé	2,00 €
Café à emporter	2,00 €
Café crème	2,30 €
Grand café	3,90 €
Grand café crème	4,10 €
Cappucino	4,00 €
Chocolat chaud	3,60 €
Chocolat chaud à emporter	3,60 €
Chocolat chantilly	4,00 €
Chocolat kirsch	4,90 €
Vin chaud	2,70 €
Dosette de lait	0,30 €
Verre de lait froid + Sirop	3,20 €
Lait chaud	1,90 €
Thé classique ou parfumé	3,00 €
Thermos de café (20 personnes)	15,50 €
Thermos de chocolat chaud (20 personnes)	25,80 €

BAR

Boissons Chaudes

2026 TTC

Café ou café allongé	2,00 €
Café à emporter	2,00 €
Café crème	2,30 €
Grand café	4,00 €
Grand café crème	4,20 €
Cappucino	4,10 €
Chocolat chaud	3,70 €
Chocolat chaud à emporter	3,70 €
Chocolat chantilly	4,10 €
Chocolat kirsch	5,00 €
Vin chaud	2,80 €
Dosette de lait	0,30 €
Verre de lait froid + sirop	3,30 €
Lait chaud	1,90 €
Thé classique ou parfumé	3,10 €
Thermos de café (20 personnes)	15,80 €
Thermos de chocolat chaud (20 personnes)	26,30 €

VENTE LIBRE

Accessoires produits divers

2025 TTC

Livre	19,60 €
Porte-clé	2,00 €
Goodies à partir de	1,20 €
Gadget	5,50 €
Affiche décorative à partir de	20,80 €
Bougie	29,40 €
Boule à neige	12,50 €
Furoshiki	25,10 €
Confit de chicons	5,70 €
Boulets du mineur	8,20 €
Savon ALL	9,80 €
Bracelet ALL	10,50 €

VENTE LIBRE

Accessoires produits divers

2026 TTC

Livre	20,00 €
Porte-clé	2,00 €
Goodies à partir de	1,20 €
Gadget	5,60 €
Affiche décorative à partir de	21,20 €
Bougie	30,00 €
Boule à neige	12,80 €
Furoshiki	25,60 €
Confit de chicons	5,80 €
Boulets du mineur	8,40 €
Savon ALL	10,00 €
Bracelet ALL	10,70 €

GOLF

PRO SHOP

2025 TTC

Chaussettes Femmes Taille 36,5 au 40,5	12,00 €
Ramasse Balles en Tubes	10,00 €
Télémètre Over Tech 600	325,00 €
Porte Parapluie	18,00 €
Tees Jaune (25 mm)	2,00 €
Tees Blanc (29mm)	2,00 €
Tees Gris (29 mm)	2,00 €
Tees Multicolors bois	3,00 €
Gants Foot Joy Weather Soft Femme Coloris Blanc	12,00 €
Gants Foot Joy Weather Soft Homme Coloris Blanc	12,00 €
Gants Foot Joy Winter Soft Femme Coloris Noir	29,00 €
Gants Foot Joy Winter Soft Homme Coloris Noir	29,00 €
Gants Foot Joy Gtxtreme Femme Coloris Blanc	12,00 €
Gants Zéro friction femme taille unique vert	14,00 €
Gants Zéro friction homme taille unique rouge	14,00 €

Articles

Short Puma	35,00 €
Chaussures blanches hommes Puma	90,00 €
Chaussures femmes noire et rose	99,00 €
Pantalon chaud Puma	60,00 €
Polo marine uni Puma	27,50 €
Polo blanc Puma	42,50 €
Sweat Puma	80,00 €
Veste zippée Puma	50,00 €
Casquette MIZUNO	30,00 €

GOLF

PRO SHOP

2026 TTC

Chaussettes femmes taille 36,5 au 40,5	12,20 €
Ramasse balles en tubes	10,20 €
Télémètre over tech 600	331,50 €
Porte parapluie	18,40 €
Tees jaune 25 mm	2,00 €
Tees blanc 29mm	2,00 €
Tees gris 29 mm	2,00 €
Tees multicolors bois	3,10 €
Gants Foot Joy Weather Soft femme coloris blanc	12,20 €
Gants Foot Joy Weather Soft homme coloris blanc	12,20 €
Gants Foot Joy Winter Soft femme coloris noir	29,60 €
Gants Foot Joy Winter Soft homme coloris noir	29,60 €
Gants Foot Joy Gtxtreme femme coloris blanc	12,20 €
Gants Zéro friction femme taille unique vert	14,30 €
Gants Zéro friction homme taille unique rouge	14,30 €

Articles

Short Puma	35,70 €
Chaussures blanches hommes Puma	91,80 €
Chaussures femmes noire et rose	101,00 €
Pantalon chaud Puma	61,20 €
Polo marine uni Puma	28,10 €
Polo blanc Puma	43,40 €
Sweat Puma	81,60 €
Veste zippée Puma	51,00 €
Casquette Mizuno	30,60 €

Gant TITLEST	30,00 €
Balle logotée	4,50 €
Nice Putt Electrique (piguy)	22,00 €
Tour Stick (alignement)	16,00 €
Balles TITLEST PRO V1 lot de 3	18,00 €
Balles TITLEST PRO V1 lot de 12	40,00 €
Balles VELOCITY lot de 12	65,00 €

Gant Titlest	30,60 €
Balle logotée	4,60 €
Nice putt électrique Piguy	22,40 €
Tour stick alignement	16,30 €
Balles Titlest pro V1 lot de 3	18,00 €
Balles Titlest pro V1 lot de 12	40,00 €
Balles Vélocity lot de 12	65,00 €

GOLF

GOLF

ABONNEMENT ACCES PARCOURS

2025 TTC

Abonnement adulte	862,50 €
1/2 Abonnement adulte	432,00 €
Abonnement couple	1 543,50 €
1/2 Abonnement couple	772,00 €
Abonnement jeune (-25 ans)	290,00 €
Abonnement jeune (-18 ans)	232,50 €
Abonnement mi-saison	593,00 €
Abonnement practise	145,50 €
Abonnement pitch and put	212,50 €
Primo Abonnement couple	1 298,00 €
Primo Abonnement + préférentiel	697,50 €
Abonnement offre découverte + Licence	359,00 €
Abonnement offre découverte sans licence	299,00 €

FORMULE ABONNEMENT ALL INCLUSIVE

Formule abonnement "Adulte" all inclusive : Abonnement parcours + licence + carte gold + Adhésion association	958,50 €
Formule abonnement "Couple" all inclusive : Abonnement parcours + licence + carte gold + Adhésion association	1 735,50 €
Formule abonnement "Etudiant -25 ans" all inclusive : Abonnement parcours + licence + carte gold + Adhésion association	352,00 €
Formule abonnement "Jeune -18 ans" all inclusive : Abonnement parcours + licence + carte gold + Adhésion association	276,50 €

ABONNEMENT ACCES PARCOURS

2026 TTC

Abonnement adulte	880 €
1/2 Abonnement adulte	440 €
Abonnement couple	1 574 €
1/2 Abonnement couple	787 €
Abonnement senior +75 ans	830,00 €
Abonnement jeune -25 ans	296 €
Abonnement jeune -18 ans	237 €
Abonnement 25-35 ans	640 €
Abonnement mi-saison	605 €
Abonnement practise	145,50 €
Abonnement pitch and put	212,50 €
Primo abonnement couple	1 324 €
Primo abonnement + préférentiel	712 €
Abonnement offre découverte + licence (suite stage)	366 €
Abonnement offre découverte sans licence (suite stage)	305 €

FORMULE ABONNEMENT ALL INCLUSIVE

Formule abonnement adulte all inclusive : abonnement parcours + licence + carte gold + adhésion association	977 €
Formule abonnement couple all inclusive : abonnement parcours + licence + carte gold + adhésion association	1 768 €
Formule abonnement étudiant -25 ans all inclusive : abonnement parcours + licence + carte gold + adhésion association	359 €
Formule abonnement jeune -18 ans all inclusive : abonnement parcours + licence + carte gold + adhésion association	281 €
Formule abonnement 25-35 ans all inclusive : abonnement parcours + licence + carte gold + adhésion association	927 €
Formule abonnement senior +75 ans all inclusive : abonnement parcours + licence + carte gold + adhésion association	737 €

GOLF

FORMULE ABONNEMENT (SANS ADHESION ASSOCIATION) 2025 TTC

Formule abonnement "Adulte" : Parcours + licence + carte gold	923,50 €
Formule abonnement "Couple" : Parcours + licence + carte gold	1 665,50 €
Formule abonnement "Etudiant -25 ans" : Parcours + licence + carte gold	327,00 €
Formule abonnement "Jeune -18 ans" : Parcours + licence + carte gold	257,50 €

FORMULE PRIMO ABONNEMENT (SANS ADHESION ASSOCIATION)

Formule primo abonnement "Adulte" : Parcours + licence + carte gold	700,00 €
Formule primo abonnement "Couple" : Parcours + licence + carte gold	1 300,00 €
Formule primo abonnement "Etudiant -25 ans" : Parcours + licence + carte gold	265,00 €
Formule primoabonnement "Jeune -18 ans" : Parcours + licence + carte gold	221,20 €

FORMULE CARTE CLASSIC

Formule carte classic all Open 2024 + 2 Green fees + Licence + Adhésion association	155,00 €
Formule carte classic + 2 Green Fees offerts + licence	120,00 €

LICENCIÉS FEDERATION FRANCAISE DE GOLF

Licence 2025 "Adulte"	61,00 €
Licence 2025 "Etudiant -25 ans"	37,00 €
Licence 2025 "Jeune -18 ans"	25,00 €
Licence 2025 "Jeune -13 ans"	22,00 €
Licence 2025 "Personnel"	26,00 €

GOLF

FORMULE ABONNEMENT (SANS ADHESION ASSOCIATION) 2026 TTC

Formule abonnement adulte : parcours + licence + carte gold	942 €
Formule abonnement couple : parcours + licence + carte gold	1 698 €
Formule abonnement étudiant -25 ans : parcours + licence + carte gold	334 €
Formule abonnement jeune -18 ans : parcours + licence + carte gold	262 €
Formule abonnement sénior +75ans : parcours + licence + carte gold	892 €
Formule abonnement 25-30 ans : parcours + licence + carte gold	702 €

FORMULE PRIMO ABONNEMENT (SANS ADHESION ASSOCIATION)

Formule primo abonnement adulte : parcours + licence + carte gold	701 €
Formule primo abonnement couple : parcours + licence + carte gold	1 302 €
Formule primo abonnement étudiant -25 ans : parcours + licence + carte gold	266 €
Formule primo abonnement jeune -18 ans : parcours + licence + carte gold	221,20 €

FORMULE CARTE CLASSIC

Formule carte classic all open 2024 + 2 green fees + licence + adhésion association	156 €
Formule carte classic + 2 green fees offerts + licence	121 €

LICENCIÉS FEDERATION FRANCAISE DE GOLF

Licence 2025 adulte	62 €
Licence 2025 étudiant -25 ans	38 €
Licence 2025 jeune -18 ans	25 €
Licence 2025 jeune -13 ans	22 €
Licence 2025 personnel	26 €

LICENCE + ADHESION ASSOCIATION

Formule "Adulte" Licence 2025 + Adhésion association	90,00 €
Formule "Etudiant -25 ans" Licence 2025 + Adhésion association	60,00 €
Formule "Jeune -18 ans" Licence 2025 + Adhésion association	42,00 €

ADHESION A L'ASSOCIATION

Adhésion à partir de	18,00 €
----------------------	---------

ORGANISATION DE COMPETITION

Frais d'organisation	242,00 €
Dotation à partir de	484,00 €

LICENCE + ADHESION ASSOCIATION

Formule adulte licence 2025 + adhésion association	97 €
Formule étudiant -25 ans licence 2025 + adhésion association	63 €
Formule jeune -18 ans licence 2025 + adhésion association	44 €

ADHESION A L'ASSOCIATION

Adhésion à partir de	18 €
----------------------	------

ORGANISATION DE COMPETITION

Frais d'organisation	242,00 €
Dotation à partir de	484,00 €

GOLF

GOLF

Enseignements Golf

Enseignements Golf

ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL 2025 TTC

Leçon 1/2 heure (pour 1 personne)	30,50 €
Leçon 1 heure (pour 1 personne)	54,50 €
Leçon 1 heure 30 (pour 1 personne)	73,00 €
Supplément vidéo	12,10 €
Pass découverte Individuel 4 X 1 heure	205,00 €
Pass découverte Duo 4 X 1 heure	378,00 €
Pass Perfect Individuel 8 X 1 heure + Passage carte verte	440,00 €
Pass perfect Duo 8 X 1 heure + Passage carte verte	575,00 €
Carnet de 5 X 1 heure (pour 1 personne durée de validité 3 mois)	225,00 €

INITIATION GROUPES

Groupe Scolaires Accès Pratique (Avec prof de golf min 12 pers séance de 2 h)	12,10 €
Groupe Autres Accès Pratique (Avec Prof de golf min 12 pers séance de 2h)	16,00 €
Ecole de Golf 7 à 18 ans (la saison)	241,00 €
Ecole de Golf (Mi saison)	120,50 €
Golf Pass Tribu de 10 Green-Fees Été	310,00 €
Golf Pass Tribu de 10 Green-Fees Hiver	230,00 €

ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL 2026 TTC

Leçon 1/2 heure (pour 1 personne)	31 €
Leçon 1 heure (pour 1 personne)	55 €
Leçon 1 heure 30 (pour 1 personne)	75 €
Supplément vidéo	13 €
Pass découverte individuel 4 X 1 heure	210 €
Pass découverte duo 4 X 1 heure	385 €
Pass perfect individuel 8 X 1 heure + passage carte verte	448 €
Pass perfect duo 8 X 1 heure + passage carte verte	586 €
Carnet de 10 X 30 min (pour 1 personne durée de validité 1 année)	275 €

INITIATION GROUPES

Initiation golf, groupes autres - base 12 pers	17 €
Initiation golf, groupes scolaires - base 12 pers	21 €
Ecole de golf 7 à 18 ans (la saison)	247 €
Ecole de golf (mi saison)	123 €
Golf pass tribu de 10 green-fees été	316 €
Golf pass tribu de 10 green-fees hiver	235 €

GOLF

Location Matériels Golf

2025 TTC

Location demi-série	11,00 €
Location de chariot	9,00 €
Location de casier	74,00 €

Divers

Accès Pitch and putt	15,00 €
Droit de jeu à partir de	2,00 €
Carte de 1 seuil de 30 balles (la carte) (Accès practice/Green d'Approche/Putting green)	4,00 €
Carte de 5 seuils de 30 balles (la carte) (Accès practice/Green d'Approche/Putting green)	12,50 €
Carte de 10 seuils de 30 balles (la carte) (Accès practice/Green d'Approche/Putting green)	22,00 €
Carte de 20 seuils de 30 balles (la carte) (Accès practice/Green d'Approche/Putting green)	39,00 €
Carte perdue ou utilisateur non abonné	1,10 €
Carte classic Le Club à partir de (selon offre promotionnelle)	36,50 €

Golf

2025 TTC

Formule "Adulte" Licence 2025 + Adhésion association	96,00 €
Formule "Etudiant" Licence 2025 + Adhésion association	62,00 €
Formule "Jeune -18 ans" Licence 2025 + Adhésion association	44,00 €

GOLF

Location Matériels Golf

2026 TTC

Location demi-série	11 €
Location de chariot	9 €
Location de casier	74 €

Divers

Accès pitch and putt	15 €
Droit de jeu à partir de	2 €
Carte de 1 seuil de 30 balles la carte (accès practice/green d'approche/putting green)	4,00 €
Carte de 5 seuils de 30 balles la carte (accès practice/green d'approche/putting green)	12,50 €
Carte de 10 seuils de 30 balles la carte (accès practice/green d'approche/putting green)	22,00 €
Carte de 20 seuils de 30 balles la carte (accès practice/green d'approche/putting green)	39,00 €
Carte perdue ou utilisateur non abonné	1,10 €
Carte classic le club à partir de selon offre promotionnelle	36,50 €

Golf

2026 TTC

Formule "adulte" licence 2025 + adhésion association	97 €
Formule "etudiant" licence 2025 + adhésion association	63 €
Formule "jeune -18 ans" licence 2025 + adhésion association	44 €

GOLF

Droit d'Accès

2025 TTC

GREEN FEE ÉTÉ du 01/04 au 31/10

	Le Club Classic	Le Club Gold	Plein tarif
Green-fee semaine	29,20 €	18,25 €	36,50 €
Green-fee Sam-Dim-Jours fériés	35,40 €	22,10 €	44,30 €
Green-fee jeunes (-18 ans)	15,20 €	9,50 €	19,00 €

GREEN FEE HIVER du 01/11 au 31/03

Green-fee semaine	23,90 €	14,95 €	29,90 €
Green-fee Sam-Dim-Jours fériés	30,10 €	18,80 €	37,60 €
Green-fee jeunes (-18 ans)	13,60 €	8,50 €	17,00 €
Green-fee By Trophy (à partir de)		34,70 €	
Forfait CIS (à partir de)		63,20 €	

Accès gratuit au practice pour les enfants des abonnés de - 18 ans

Accès gratuit au practice et au parcours avec accompagnateur

pour les enfants d'abonnés de - 15 ans

GOLF

Droit d'Accès

2026 TTC

GREEN FEE ÉTÉ du 01/04 au 31/10

	Le Club Classic	Le Club Gold	Plein tarif
Green-fee semaine	29,80 €	18,60 €	37,20 €
Green-fee sam-dim-jours fériés	36,20 €	22,60 €	45,20 €
Green-fee jeunes (-18 ans)	15,50 €	9,70 €	19,40 €

GREEN FEE HIVER du 01/11 au 31/03

Green-fee semaine	24,40 €	15,20 €	30,50 €
Green-fee sam-dim-jours fériés	30,70 €	19,20 €	38,40 €
Green-fee jeunes (-18 ans)	13,90 €	8,70 €	17,30 €
Green-fee by trophy (à partir de)		à définir	
Forfait CIS (à partir de)		à définir	

Accès gratuit au practice pour les enfants des abonnés de - 18 ans

Accès gratuit au practice et au parcours avec accompagnateur

pour les enfants d'abonnés de - 15 ans

PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN
62620 Maisnil Les Ruitz

**Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration
En date du Mercredi 26 Novembre 2025**

OBJET : Délibération 006.2025.11 Décision modificative 1

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 26 Novembre 2025 à 14h en salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

Administrateurs présents

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain
Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,
Madame Isabelle LEVENT, Administratrice,

Administrateurs excusés

Madame Séverine GOSELIN, Conseillère Départementale, Administratrice,
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

Autres participants

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,
Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),
Madame Danielle MANNESSIEZ, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Autres participants excusés,

Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),
Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Service public local à caractère industriel ou commercial (M4)
République Française



Service de Gestion Comptable de Bruay-la-buissière-Houdain - 062063

**290 - Parc départemental de nature et de loisirs d'Olhain
62620 MAISNIL LES RUITZ**

**N° SIRET : 78400008500034
N° APE : 9329Z**

Délibération 006-2025-11
Décision Modificative n° 1
Exercice 2025

SOMMAIRE

I – Informations générales

p. 4 Modalités de vote du Budget

II – Présentation générale du Budget Supplémentaire

p. 5 A1 – Vue d'ensemble

p. 6 A2 – Section d'exploitation – chapitres

p. 7 A3 – Section d'investissement – chapitres

p. 8 B1 – Balance Générale du Budget

p. 9 B2 – Balance Générale du Budget

III – Vote du Budget Supplémentaire

p. 10 A1 – Section d'exploitation – Détail des dépenses

p. 11 A1 – Section d'exploitation – Détail des dépenses

p. 12 A1 – Section d'exploitation – Détail des dépenses

p. 13 A2 – Section d'exploitation – Détail des recettes

p. 14 A2 – Section d'exploitation – Détail des recettes

p. 15 B1 – Section d'investissement – Détail des dépenses

p. 16 B1 – Section d'investissement – Détail des dépenses

p. 17 B2 – Section d'investissement – Détail des recettes

p. 18 B2 – Section d'investissement – Détail des recettes

IV - Annexes

p. 19 à p. 26 Annexes

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement,
- sans (2) les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article e la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 361,15	11 361,15
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		11 361,15	11 361,15

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	11 361,15	11 361,15
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		11 361,15	11 361,15

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	22 722,30	22 722,30
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elle ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice I	Restes à réaliser 2024 II	Propositions nouvelles	VOTE III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	2 726 429,10				2 726 429,10
012	Charges de personnel et frais assimilé	3 305 000,00				3 305 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	24 000,00				24 000,00
Total des dépenses de gestion des services		6 055 429,10	0,00	0,00	0,00	6 055 429,10
66	Charges financières	33 000,00				33 000,00
67	Charges exceptionnelles	53 000,00				53 000,00
68	Dotations aux amortissements, dépréc.					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 141 429,10	0,00	0,00	0,00	6 141 429,10
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	264 287,26		11 361,15	11 361,15	275 648,41
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		264 287,26	0,00	11 361,15	11 361,15	275 648,41
TOTAL		6 405 716,36	0,00	11 361,15	11 361,15	6 417 077,51

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 417 077,51
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice I	Restes à réaliser 2024 II	Propositions nouvelles	VOTE III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	30 000,00				30 000,00
70	Produits des services, domaine et vent	4 663 000,00				4 663 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITÉ					
74	Subventions d'exploitation	1 311 000,00				1 311 000,00
75	Autres produits de gestion courante	22 000,00				22 000,00
Total des recettes de gestion des services		6 026 000,00	0,00	0,00	0,00	6 026 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	21 000,00				21 000,00
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &	80 000,00				80 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 127 000,00	0,00	0,00	0,00	6 127 000,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	32 310,25		11 361,15	11 361,15	43 671,40
043	Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(
Total des recettes d'ordre d'exploitation		32 310,25	0,00	11 361,15	11 361,15	43 671,40
TOTAL		6 159 310,25	0,00	11 361,15	11 361,15	6 170 671,40

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	246 406,11
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 417 077,51
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	231 977,01
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Solde de l'opération : DE 023 + DE 042 - RE 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice I	Restes à réaliser 2024 II	Propositions nouvelles	VOTE III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00				15 000,00
21	Immobilisations corporelles	301 975,42				301 975,42
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		316 975,42	0,00	0,00	0,00	316 975,42
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	92 327,20				92 327,20
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	2 000,00				2 000,00
020	Dépenses imprévues	2 500,00				2 500,00
Total des dépenses financières		96 827,20	0,00	0,00	0,00	96 827,20
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		413 802,62	0,00	0,00	0,00	413 802,62
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	32 310,25		11 361,15	11 361,15	43 671,40
041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre d'invest.		32 310,25	0,00	11 361,15	11 361,15	43 671,40
TOTAL		446 112,87	0,00	11 361,15	11 361,15	457 474,02

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	457 474,02

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice I	Restes à réaliser 2024 II	Propositions nouvelles	VOTE III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	150 000,00				150 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 106)					
106	Réserves					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	264 287,26		11 361,15	11 361,15	275 648,41
041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre d'invest.		264 287,26	0,00	11 361,15	11 361,15	275 648,41
TOTAL		414 287,26	0,00	11 361,15	11 361,15	425 648,41

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	31 825,61
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	457 474,02

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION (1)	231 977,01
--	------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>		11 361,15	11 361,15
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
Dépenses d'exploitation - Total			11 361,15	11 361,15
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				11 361,15

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks		11 361,15	11 361,15
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total			11 361,15	11 361,15
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				11 361,15

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges		11 361,15	11 361,15
60	<i>Achats et variations des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITÉ (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	Recettes d'exploitation - Total		11 361,15	11 361,15

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 361,15
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement reçues			
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours (4)</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>			
3...	Stocks		11 361,15	11 361,15
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
	Recettes d'investissement - Total		11 361,15	11 361,15

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 361,15
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	2 726 429,10		
6013	Matières premières et fournitures	538 436,33		
604	Achats d'études et prestations de services	190 000,00		
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...	257 000,00		
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipemen	26 000,00		
6064	Fournitures administratives	6 000,00		
6066	Carburants	5 000,00		
6068	Autres matières et fournitures	125 000,00		
607	Achats de marchandises	385 500,00		
611	Sous-traitance générale	337 492,77		
6122	Crédit-bail mobilier	45 000,00		
6135	Locations mobilières	240 000,00		
61521	Bâtiments publics	2 000,00		
61523	Réseaux	15 000,00		
61528	Autres	15 000,00		
61551	Matériel roulant	4 000,00		
61558	Autres biens mobiliers	50 000,00		
6156	Maintenance	180 000,00		
6162	Assurances obligatoires dommage constr	2 000,00		
6168	Autres	45 000,00		
618	Divers	3 000,00		
6226	Honoraires	22 000,00		
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00		
6228	Divers	50 000,00		
6231	Annonces et insertions	10 000,00		
6233	Foires et expositions	2 000,00		
6236	Catalogues et imprimés	35 000,00		
6237	Publications	8 000,00		
6238	Divers	20 000,00		
6241	Transport sur achats	1 000,00		
6244	Transports administratifs	2 000,00		
6247	Transports collectifs	1 000,00		
6251	Voyages et déplacements	3 000,00		
6256	Missions	1 000,00		
6257	Réceptions	4 000,00		
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00		
6262	Frais de télécommunications	27 000,00		
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00		
6281	Concours divers (cotisations...)	16 000,00		
6288	Autres	1 000,00		
635111	Cotisation foncière des entreprises	7 000,00		
635112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entrepri	7 000,00		
63513	Autres impôts locaux	15 000,00		
6358	Autres droits	1 000,00		
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres	5 000,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 305 000,00		
6218	Autres personnel extérieur	65 000,00		
6311	Taxe sur les salaires	58 000,00		
6331	Versement mobilité	2 000,00		
6332	Cotisations versées au FNAL	1 000,00		
6334	Particip.des employeurs à l'effort de construc	12 000,00		
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	1 500,00		
6411	Salaires, appointements, commissions de b	2 450 000,00		
6413	Primes et gratifications	1 000,00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
6451	Cotisations à l'URSSAF	435 000,00		
6452	Cotisations aux mutuelles	12 000,00		
6453	Cotisations aux caisses de retraite	90 000,00		
6454	Cotisations au Pôle Emploi	100 000,00		
6458	Cotisations aux organismes sociaux	500,00		
6472	Versements aux comités d'entreprise	18 000,00		
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	20 000,00		
6475	Médecine du travail, pharmacie	14 000,00		
6478	Autres charges sociales diverses	20 000,00		
648	Autres charges de personnel	5 000,00		
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	24 000,00		
6512	Droits d'utilisation - Informatique en nuage	1 000,00		
6518	Autres	3 000,00		
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00		
6588	Autres charges diverses de gestion courant	5 000,00		
TOTAL GESTION DES SERVICES		6 055 429,10	0,00	0,00
(a) = 011 + 012 + 014 + 65				
66	Charges financières (b)	33 000,00		
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 000,00		
6615	Intérêts des comptes courants&de dépôts c	18 000,00		
67	Charges exceptionnelles (c)	53 000,00		
6713	Dons, libéralités	20 000,00		
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g	10 000,00		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00		
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionne	18 000,00		
68	Dotations aux amortissements, dépréc. &			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées (e)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES		6 141 429,10	0,00	0,00
= a + b + c + d + e + f				
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sec	264 287,26	11 361,15	11 361,15
6031	Variation stocks matières premières (&four	31 000,00	11 361,15	11 361,15
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & c	232 287,26		
6875	Dot.aux prov.pour risques&charges excepti	1 000,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		264 287,26	11 361,15	11 361,15
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		264 287,26	11 361,15	11 361,15
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		6 405 716,36	11 361,15	11 361,15
= DEPENSES REELLES + D'ORDRE				

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 361,15
---	------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
-----------------------------	----------------	---------------------------------	-----------------------------------	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	30 000,00		
6097	RRR achats de marchandises	5 000,00		
64198	Autres remboursements	25 000,00		
70	Produits des services, domaine et vente	4 663 000,00		
701	Ventes de produits finis et intermédiaires	1 506 400,00		
706	Prestations de services	2 685 600,00		
707	Ventes de marchandises	51 000,00		
7081	Produits de serv.exploités dans l'intérêt du p	24 000,00		
7082	Commissions et courtages	1 000,00		
7083	Locations diverses	349 000,00		
7084	Mise à disposition de personnel facturée	2 000,00		
70878	par des tiers	18 000,00		
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente o	26 000,00		
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITÉ			
74	Subventions d'exploitation	1 311 000,00		
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 311 000,00		
75	Autres produits de gestion courante	22 000,00		
753	Reversement de taxe de séjour	5 000,00		
757	Redevances versées par fermiers & conce	17 000,00		
TOTAL GESTION DES SERVICES		6 026 000,00	0,00	0,00
(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75				
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	21 000,00		
7718	Autres produits exceptionnels sur op. de ge	1 000,00		
773	Mandats annulés ou atteints déchéance q	1 000,00		
7748	des tiers	8 000,00		
775	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00		
778	Autres produits exceptionnels	10 000,00		
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & p	80 000,00		
7815	Rep.sur prov.pour risques et charges fonct	80 000,00		
TOTAL DES RECETTES REELLES		6 127 000,00	0,00	0,00
= a + b + c + d				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sec	32 310,25	11 361,15	11 361,15
6031	Variation stocks matières premières (&four	31 000,00	11 361,15	11 361,15
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de r	310,25		
7875	Rep.sur prov.pour risques&charges except	1 000,00		
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		32 310,25	11 361,15	11 361,15
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		6 159 310,25	11 361,15	11 361,15
= RECETTES REELLES + D'ORDRE				
				+
RESTES A REALISER N-1			0,00	
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00	
				=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES			11 361,15	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
-----------------------------	----------------	---------------------------------	-----------------------------------	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
20	Immobilisations incorporelles (hors opé	15 000,00		
2051	Concessions et droits assimilés	15 000,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opéré	301 975,42		
2121	Terrains nus	12 000,00		
2128	Autres terrains	8 500,00		
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	120 000,00		
2138	Autres constructions	10 000,00		
2154	Matériel industriel	5 000,00		
2157	Agencement et aménagements du mat. et o	30 000,00		
2182	Matériel de transport	10 000,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	32 030,53		
2184	Mobilier	20 000,00		
2188	Autres	54 444,89		
22	Immobilisations reçues en affectation (h			
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
Total des dépenses d'équipement		316 975,42	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	92 327,20		
1641	Emprunts en euros	92 327,20		
18	Compte de liaison : affectation (BA, rég			
26	Participations et créances ratt. à des par			
27	Autres immobilisations financières	2 000,00		
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00		
020	Dépenses imprévues	2 500,00		
Total des dépenses financières		96 827,20	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		413 802,62	0,00	0,00
040	Opération d'ordre transfert entre section	32 310,25	11 361,15	11 361,15
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 310,25		
13912	Régions	81,58		
139181	de la collectivité de rattachement	228,67		
15182	Autres provisions pour risques (budgétaires	1 000,00		
	Charges transférées	31 000,00	11 361,15	11 361,15
313	Matières premières et fournitures	31 000,00	11 361,15	11 361,15
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		32 310,25	11 361,15	11 361,15
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		446 112,87	11 361,15	11 361,15

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	0,00
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 361,15

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	150 000,00		
1641	Emprunts en euros	150 000,00		
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		150 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, rég			
26	Participations et créances ratt. à des par			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		150 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnemen			
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	264 287,26	11 361,15	11 361,15
15112	Prov. pour litiges & contentieux (budgétaire	1 000,00		
2805	Concessions brevets licences ... droits si	8 194,57		
28121	Terrains nus	5 257,99		
28128	Autres terrains	8 176,50		
28131	Bâtiments	16 565,35		
28135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	17 808,50		
28138	Autres constructions	3 367,99		
28153	Installations à caractère spécifique	1 636,69		
28154	Matériel industriel	10 794,55		
28157	Agencement et aménagements du mat. et o	1 662,56		
28158	Autres	240,00		
28181	Install.générales,agencement & aménagement	12 954,24		
28182	Matériel de transport	4 639,80		
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	25 799,41		
28184	Mobilier	22 654,06		
28188	Autres	92 535,05		
311	Réserves foncières		6 737,20	6 737,20
313	Matières premières et fournitures	31 000,00	4 623,95	4 623,95
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		264 287,26	11 361,15	11 361,15
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		264 287,26	11 361,15	11 361,15
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		414 287,26	11 361,15	11 361,15

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Budget de l'exercice	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 361,15

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2025	Montant des tirages 2024	Montant des remboursements 2024		Encours restant dû au 01/01/2025
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 - Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
Néant						
51928 - Autres avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie		500 000,00				
CA23102025	23/10/2025	500 000,00				
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)		500 000,00				

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)					
	Organe prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des rembour- sements (6)	Devise		Profil d'amor- tisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N			
								Niveau de taux (5)	Taux actuel								
163 Emprunts obligataires (Total)																	
Néant																	
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					550 000,00												
1641 Emprunts en euros					550 000,00												
10001823109	Crédit Agricole de LILLE	31/12/202		15/05/202	300 000,00	F			0,35	0,35	EUR	P	N	N	A-1		
10002632479	Crédit Agricole de LILLE	31/12/202		20/07/202	100 000,00	F			4,05	4,05	EUR	P	N	N	A-1		
10003384703	Crédit Agricole de LILLE	31/12/202		01/05/202	150 000,00	F			3,42	3,42	EUR	P	N	N	A-1		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																	
Néant																	
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)																	
Néant																	
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)																	
TOTAL GENERAL					550 000,00												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR, 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2025										ICNE de l'exercice	
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée résiduelle (en an- nées)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros				297 583,48					92 327,20	6 155,20		1 192,54
10001823109	N			297 583,48					92 327,20	6 155,20		1 192,54
10002632479	N			75 492,74	1,36	F		0,35	60 367,70	185,06		6,62
10003384703	N			72 090,74	3,55	F		4,06	19 568,13	2 631,47		414,63
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				150 000,00	8,00	F		3,42	12 391,37	3 338,67		771,29
Néant												
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL				297 583,48					92 327,20	6 155,20		1 192,54

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A2 A3.1 A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur		
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	NEANT	

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2025	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/2025
Prov. réglementées et amort. dérogatoires						
NEANT						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A2 A3.1 A3.2

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2025	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)				
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent				
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement				

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)				
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement				
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité				

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	95 137,45			95 137,45
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	232 317,48			232 317,48
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	137 180,03			137 180,03

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés.

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		95 137,45		
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		92 327,20		
1641	Emprunts en euros	92 327,20		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 810,25		
13912	Régions	81,58		
139181	de la collectivité de rattachement	228,67		
020	Dépenses imprévues	2 500,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		233 287,26		III
Ressources propres externes de l'année (a)				
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		233 287,26		
15112	<i>Prov. pour litiges & contentieux (budgétaires</i>	1 000,00		
2805	<i>Concessions brevets licences ... droits simi</i>	8 194,57		
28121	<i>Terrains nus</i>	5 257,99		
28128	<i>Autres terrains</i>	8 176,50		
28131	<i>Bâtiments</i>	16 565,35		
28135	<i>Instal.géné.,agencements,aménagements de</i>	17 808,50		
28138	<i>Autres constructions</i>	3 367,99		
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	1 636,69		
28154	<i>Matériel industriel</i>	10 794,55		
28157	<i>Agencement et aménagements du mat. et o</i>	1 662,56		
28158	<i>Autres</i>	240,00		
28181	<i>Install.générales,agencement & aménagement</i>	12 954,24		
28182	<i>Matériel de transport</i>	4 639,80		
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informatique</i>	25 799,41		
28184	<i>Mobilier</i>	22 654,06		
28188	<i>Autres</i>	92 535,05		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>			

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN
62620 Maisnil Les Ruitz

Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration
En date du Mercredi 26 Novembre 2025

OBJET : Délibération 007.2025.11 Actualisation des conditions financières relatives à la ligne de crédit

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 26 Novembre 2025 à 14h en salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

Administrateurs présents

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain
Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,
Madame Isabelle LEVENT, Administratrice,

Administrateurs excusés

Madame Séverine GOSSELIN, Conseillère Départementale, Administratrice,
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

Autres participants

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,
Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),
Madame Danielle MANNESSIEZ, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Autres participants excusés,

Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),
Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Fait à Maisnil les Ruitz, le 26 Novembre 2025

Délibération 007-2025-11
Actualisation des conditions financières relatives à la ligne de crédit

Le Conseil d'Administration du Parc Départemental d'Olhain,

Vu les articles L1412-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n°003.2025.10 du 8 octobre 2025 relative à l'autorisation d'ouverture d'une ligne de crédit,

Considérant la nécessité de réévaluer les conditions financières liées à cette ligne de crédit afin d'en assurer la cohérence avec les pratiques bancaires actuelles et les frais administratifs associés,

Le Directeur Général expose aux membres du Conseil d'Administration que, dans le cadre de la demande de ligne de crédit d'un montant de 1 000 000 €, il convient d'actualiser le montant des frais de dossier.

Ainsi, le montant initialement prévu est désormais fixé à 2 000 €, en adéquation avec les conditions proposées par l'établissement bancaire partenaire.
Toutes les autres modalités de la ligne de crédit, telles que définies dans la délibération du 8 octobre 2025, restent inchangées.

Après en avoir délibéré, Le Conseil d'Administration du Parc Départemental d'Olhain :

- Décide d'abroger la délibération n°003.2025.10 du 8 octobre 2025.
- Approuve l'actualisation du montant des frais de dossier, désormais fixés à 2 000 € pour une ligne de crédit de 1 000 000 €.
- Précise que toutes les autres conditions financières et contractuelles demeurent inchangées.
 - Durée 1 an
 - Taux intérêt applicable Euribor 3 mois +1. 15
- Autorise le Directeur Général à entreprendre les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Fait et délibéré, à Maisnil les Ruitz
Le 26 Novembre 2025

Le Président du Conseil d'Administration
Ludovic IDZIAK

Parc Départemental d'Olhain
Rue de Rebreuve
62620 MAISNIL LES RUITZ
Tél : 03.21.27.91.79
Siret : 784 0000 85 00034

Certifié exécutoire
Par le Président
Ludovic IDZIAK

Parc Départemental d'Olhain
Rue de Rebreuve
62620 MAISNIL LES RUITZ
Tél : 03.21.27.91.79
Siret : 784 0000 85 00034

26 NOV. 2025

Arrivé le :

- 2 DEC. 2025

DCL/BDECB

PARC DEPARTEMENTAL DE NATURE ET DE LOISIRS D'OLHAIN
62620 Maisnil Les Ruitz

**Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration
En date du Mercredi 26 Novembre 2025**

OBJET : Délibération 008.2025.11 Remboursement usagers

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Départemental d'Olhain s'est réuni le Mercredi 26 Novembre 2025 à 14h en salle des collines du Parc Départemental d'Olhain sous la présidence de Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental.

Administrateurs présents

Monsieur Ludovic IDZIAK, Conseiller Départemental, Président du Parc Départemental d'Olhain
Madame Karine GAUTHIER, Vice-présidente du conseil départemental, Administratrice
Madame Michèle JACQUET, Conseillère Départementale, Administratrice
Monsieur Etienne PERIN, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Jean-Pascal SCALONE, Conseiller Départemental, Administrateur,
Monsieur Philippe CARPENTIER, Administrateur,
Monsieur Bruno PIECKOWIAK, Administrateur,
Madame Isabelle LEVENT, Administratrice,

Administrateurs excusés

Madame Séverine GOSSELIN, Conseillère Départementale, Administratrice,
Monsieur Philippe DUQUESNOY, Conseiller Départemental, Administrateur,
Madame Lise LEGRAND, Administratrice,
Madame Claudine TOMOLKA, Administratrice,
Monsieur Norbert CROZIER, Administrateur,

Autres participants

Monsieur Yannick AUDINEAU, Directeur Général du Parc d'Olhain,
Monsieur Marcel PRUVOST, Maire de Maisnil les Ruitz (à titre consultatif),
Madame Danielle MANNESSIEZ, Maire de Rebreuve Ranchicourt (à titre consultatif),
Monsieur Julien RENAULT, Chargé de mission du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Monsieur Ghislain CARRE, Service des sports du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)
Madame Séverine VANHERSECKE, service du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Autres participants excusés,

Monsieur Dany CLAIRET, Maire de Fresnicourt le Dolmen (à titre consultatif),
Monsieur Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (à titre consultatif)

Fait à Maisnil les Ruitz, le 26 Novembre 2025

Délibération 008-2025-11
Remboursement Usagers

Le Conseil d'Administration du Parc Départemental d'Olhain,

Vu les statuts de l'Établissement Public Industriel et Commercial du Parc Départemental d'Olhain,
Vu les procédures en vigueur relatives aux opérations financières et aux remboursements,
Considérant que le Parc d'Olhain dépend du Service des Finances Publiques de Bruay-la-Buissière,
lequel exige la validation préfectorale préalable à l'émission de tout mandat de remboursement,

Le Directeur Général expose aux membres du Conseil d'Administration les deux situations suivantes :

Remboursement suite à une prestation non réalisée

- Une somme de 331 € avait été réglée par Monsieur André LETURCQ pour une prestation prévue le 14 juin 2025.
- Cette prestation n'a pu être effectuée en raison du décès de Monsieur LETURCQ survenu le 12 juin 2025.
- Il convient, en conséquence, de procéder au remboursement de la somme de 331 € à son épouse, Madame Danièle LETURCQ, conformément aux procédures comptables applicables.

Remboursement d'un trop-perçu

- Le Club de Handball d'Arras avait versé un acompte de 1 921 € pour une prestation prévue du 19 au 20 septembre 2026.
- Le montant des arrhes initialement prévu s'élevait à 1 076 €, entraînant ainsi un trop-perçu de 845 €.
- Il y a donc lieu d'autoriser le remboursement de la somme de 845 € au Club de Handball d'Arras.

Après en avoir délibéré, Le Conseil d'Administration du Parc Départemental d'Olhain :

- Autorise le remboursement de la somme de 331 € à Madame Danièle LETURCQ, au titre de la prestation non réalisée.
- Autorise le remboursement de la somme de 845 € au Club de Handball d'Arras, correspondant au trop-perçu sur la prestation prévue en 2026.
- Décide que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais pour validation, puis communiquée au Service des Finances Publiques de Bruay-la-Buissière pour exécution.

Fait et délibéré, à Maisnil les Ruitz
Le 26 Novembre 2025

Le Président du Conseil d'Administration
Ludovic IDZIAK

Parc Départemental d'Olhain

Rue de Rebreuve
62620 MAISNIL LES RUITZ
Tél : 03.21.27.91.79
Direct | 784 0000 88 00094

Certifié exécutoire
Par le Président
Ludovic IDZIAK

26 NOV. 2025
Parc Départemental d'Olhain
Rue de Rebreuve
62620 MAISNIL LES RUITZ
Tél : 03.21.27.91.79
Siret : 784 0000 88 00094

Arrivé le :

~ 2 DEC. 2025

DCL/BDECB